

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

APPROCHES ANALYTIQUES DU PROBLÈME DE L'OPACITÉ : LES
CONTEXTES MODAUX ET LES CONTEXTES D'ATTITUDES
PROPOSITIONNELLES

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
MAÎTRISE EN PHILOSOPHIE

PAR
FABRICE VALCOURT

FÉVRIER 2023

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Ce mémoire n'aurait pu être écrit sans la contribution et la collaboration de mes professeurs et de mes pairs au département de philosophie de l'UQAM, ainsi que du support de mes proches. D'abord, un énorme merci à mon superviseur M. Alain Voizard, professeur au département de philosophie à l'UQAM, pour ses judicieux conseils et ses remarques critiques, qui m'auront permis non seulement d'avancer dans l'écriture de mon mémoire, mais aussi de me développer en tant que philosophe. Je remercie aussi le comité d'évaluation de mon mémoire, M. Serge Robert et M. Mathieu Marion, tous deux professeurs au département de philosophie à l'UQAM, qui m'ont eux aussi aidé à éclaircir ce sombre et difficile sujet qu'est l'opacité référentielle.

Je tiens aussi à remercier ma famille et mes amis. Ma famille d'abord, qui m'aura supporté (émotivement et financièrement) tout au long de mes études en philosophie. Mes amis ensuite, qui m'auront bien souvent rappelé que la vie continue en dehors de la rédaction, et qu'on a toujours le temps (ou presque) pour des moments de qualité avec nos proches. Je tiens aussi à remercier ma copine Natalia, qui après dix ans de vie commune, continue de me supporter inconditionnellement avec amour et tendresse, et ce peu importe le projet, petit ou grand.

La rédaction de ce mémoire a été possible grâce au support financier du gouvernement du Québec par l'Aide Financière aux Études (AFE), ainsi que par une bourse d'excellence décernée par la Faculté des sciences humaines de l'UQAM.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	iv
ABSTRACT	v
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I GENÈSE DU PROBLÈME	4
1.1 Tradition de la théorie de la référence et notions théoriques fondamentales	4
1.2 Formulation intensionnelle du problème.....	15
1.3 Réponse à la formulation intensionnelle	23
1.4 Formulation contemporaine.....	33
CHAPITRE II ÉLÉMENTS NORMATIFS DU PROBLÈME	40
2.1 Le descriptivisme.....	40
2.2 Le prescriptivisme	53
CHAPITRE III DISCUSSION DU PROBLÈME ET CONSIDÉRATIONS MÉTAPHILOSOPHIQUES.....	63
3.1 Critique des approches	63
3.2 Considérations épistémiques et sémantiques du problème	73
CONCLUSION	90
BIBLIOGRAPHIE	94

RÉSUMÉ

L'opacité référentielle est un problème théorique en philosophie du langage, où certains contextes (notamment les contextes d'attitudes propositionnelles et les contextes modaux) préviennent la substitution *salva veritate* de noms propres normalement jugés co-désignatifs. Ce casse-tête philosophique a été formulé d'abord par Frege, puis reformulé par de nombreux autres auteurs. Ces formulations du problème ont amené certains auteurs et certaines autrices à tenter de trouver une solution au problème : peut-être est-il possible de résoudre l'opacité référentielle, ou à tout le moins d'en faire une description qui permettrait l'identification du phénomène dans l'utilisation du langage normal. Ce mémoire de maîtrise a pour objectif d'explorer, en premier lieu, les différentes formulations faites de ce problème : c'est-à-dire les formulations de Russell, Carnap, Quine et Kaplan. Suite à l'exploration de ces formulations, nous constaterons que deux approches peuvent être maintenues pour le problème : c'est-à-dire une approche descriptive (où l'on reste sceptique sur la possibilité de résolution de ce dernier) et une approche prescriptive (où l'on propose des réformes pour le langage, pour éviter que le problème survienne de nouveau). Pour illustrer ces approches, nous nous pencherons sur les écrits de Kripke et Marcus, qui s'opposent à ce sujet. Le dernier chapitre du mémoire va par la suite tenter de montrer que ces approches, ainsi que certaines considérations pour des aspects sémantiques et épistémiques du problème, ont un impact direct sur la méthodologie choisie pour résoudre l'opacité référentielle.

Mots clés : Opacité/ Philosophie du langage/ Théorie de la référence/ Méthodologie philosophique/ Ruth Barcan Marcus/ Saul Kripke

ABSTRACT

Abstract : Referential opacity is a theoretical problem of philosophy of language, in which some contexts (namely propositional attitudes contexts and modal contexts) prevent *salva veritate* substitution of proper names normally deemed co-referential. This philosophical puzzle has been described first by Frege, and has since then been formulated by many philosophers. These formulations have in turn influenced some authors to try and find a definite solution to the problem: either by trying to find a direct answer to the problem, or by making a description of it such that new occurrences in speech of opacity would be identified. This essay aims first at exploring the many formulations of the problem: i.e. the ones from Russell, Carnap, Quine and Kaplan. We will then observe, following these many descriptions of the problem, that there seems to be two ways in which we can deal with it: either we describe it (and we remain sceptical of the possibility of a resolution for referential opacity) or we prescribe language reforms for it (in such a way that the problem will not occur again). To portray these attitudes, we shall confront the writings of Kripke and Marcus on the subject, who adopt the descriptivist and prescriptivist position, respectively. The last chapter of this essay will then aim at showing that these attitudes, as well as considerations for semantic and epistemic aspects of the problem, directly impact our methodology when we try to resolve referential opacity.

Keywords : Opacity/ Philosophy of Language/ Reference theory/ Philosophical methodology/ Ruth Barcan Marcus/ Saul Kripke

INTRODUCTION

Prenons les deux énoncés suivant :

Loïs croit que Romain Gary a les yeux bleus.

Loïs croit qu'Émile Ajar a les yeux bleus.

À première vue, rien de bien exceptionnel : si Loïs croit que Romain Gary a les yeux bleus, alors elle devrait croire qu'Émile Ajar a aussi les yeux bleus, ce dernier étant un pseudonyme de l'auteur. Mais qu'arrive-t-il si Loïs nie l'une de ses deux propositions? Après tout, peut-être ne sait-elle pas que Romain Gary est aussi Émile Ajar, et que ces deux termes sont coréférentiels (Forbes, 2020)? Car c'est bien son neveu Paul Pavlowitch qui s'est présenté au Goncourt pour prendre le prix sous le pseudonyme d'Émile Ajar. Peut-être Loïs n'était-elle pas au courant de la supercherie, et se représente « Émile Ajar » comme étant Paul Pavlowitch, qui lui a les yeux bruns.

Ce problème, que l'on appelle le « problème de l'opacité référentielle », trouve sa formulation canonique chez Quine. Pour ce dernier, les contextes de croyance sont opaques puisque « Romain Gary » et « Émile Ajar » ne sont pas intersubstituables *salva veritate* dans ces contextes. Mais si nous ne pouvons substituer l'un à l'autre, alors nous ne pourrions pas non plus, semble-t-il, changer l'un des termes pour « quelqu'un », tout en parlant encore de Romain Gary (ou Émile Ajar).

Loïs croit que quelqu'un [mis pour Romain Gary] a les yeux bleus.

Nous ne pourrions parler de Romain Gary ni en le nommant ni en lui faisant référence indirectement. (Quine, 1956)

La conséquence de cet argument est qu'il semble difficile, voire impossible, de pouvoir faire référence clairement à quoi que ce soit dans des contextes où l'on rapporte la croyance de quelqu'un. Ce problème s'applique aussi aux attitudes propositionnelles en général (comme « désirer », « vouloir », « souhaiter », etc.), élargissant encore davantage le problème. Non seulement les contextes d'attitudes propositionnelles en général sont-ils des contextes « opaques », mais les contextes modaux (« il est nécessaire que », « il est possible que ») posent aussi un problème similaire.

Un tel casse-tête s'ajoute à bien d'autres dans l'étude du sens et de la référence, et dans les théories de la référence en général (voir par exemple le problème de la première personne chez Frege (Frege, 1912), ou le problème des termes dépourvus de dénotation chez Russell (Russell, 1905)).

Et comme pour ces autres problèmes connexes, de nombreux auteurs et autrices ont tenté d'y trouver une solution, ou de proposer une analyse qui en limitait les impacts sur notre théorie de la référence. Pour ce mémoire, nous nous contenterons de deux philosophes, qui illustrerons chacun deux approches déterminantes pour analyser le problème. D'abord, une approche se rapprochant du scepticisme, ou d'une forme de *descriptivisme*, qui ne donne pas de réponse claire au problème, puisque ce casse-tête est justement un « casse-tête », presque impossible à résoudre (Kripke, 1979). À cette première thèse, nous opposerons celle de Ruth Barcan Marcus, qui propose une solution claire au problème de l'opacité dans des contextes modaux, ainsi qu'une approche pour les attitudes propositionnelles, et qui défend une approche *prescriptiviste*.

Mais ce guide (à savoir les aspects descriptifs et prescriptifs des tentatives de solution au problème de l'opacité) ne nous orientera que partiellement dans ce texte. Puisqu'une autre paire d'aspects semble tout aussi intéressante pour considérer l'opacité référentielle, nommément l'aspect *sémantique* et l'aspect *épistémique* du problème. D'un côté, nous allons constater que certains auteurs et autrices donnent une priorité au côté sémantique du problème : c'est-à-dire que l'impossibilité de substitution des noms propres serait issue des propriétés sémantiques des noms utilisés. À l'inverse, certains philosophes diront plutôt que le cœur du problème gît dans le défaut de connaissance du locuteur concerné (dans notre exemple, Loïs), et que nous devrions tourner nos efforts vers ce dernier aspect.

Suivant ce qui a été abordé dans cette introduction, le mémoire sera donc divisé en trois parties. Le premier chapitre portera sur une exploration de la « genèse » du problème, c'est-à-dire de ses premières formulations. S'ensuivra une mise en opposition de deux approches (c'est-à-dire les approches descriptive et prescriptive) pour répondre au problème. Le dernier chapitre portera quant à lui sur des commentaires généraux concernant l'aspect épistémique et sémantique, et sur l'approche que nous devrions prendre lorsqu'on s'attaque à ce genre de problème en philosophie du langage.

CHAPITRE I

GENÈSE DU PROBLÈME

Dans ce chapitre, il sera question de voir les différentes approches analytiques relatives au problème de l'opacité référentielle. C'est en quelque sorte un condensé de l'histoire de la philosophie du langage sur la question, et sur les différentes formulations du problème dans l'histoire de la discipline. Bien que de nombreux autres auteurs auraient pu être considérés dans ce chapitre, nous limiterons notre analyse à la tradition de la théorie de la référence (ou leurs fondateurs, soit Frege, Russell et Mill), ainsi qu'à d'autres auteurs qui s'inscrivent dans cette tradition. Il sera donc question de voir les thèses et approches de ces principaux fondateurs, ainsi que celles de Carnap, Quine et Kaplan, qui ont consacré certains de leurs écrits à ce problème.

1.1 Tradition de la théorie de la référence et notions théoriques fondamentales

Commençons donc par la théorie de la référence frégéo-russellienne classique. Avant de commencer, il serait important de préciser que l'exposé de cette thèse sera succinct et se contentera de présenter un portrait simplifié de la thèse des auteurs. Il sera donc question, dans cette section comme dans celle sur les autres auteurs abordés dans ce mémoire, de considérer uniquement les éléments théoriques qui seront utiles à notre

analyse du problème. Après tout la thèse de chacun de ces auteurs pourrait, en elle-même, être l'objet d'un mémoire : tâchons alors d'être brefs et concis.

Cette section commencera aussi par un long préambule sur les notions théoriques nécessaires pour bien comprendre le problème. Comme les différentes formulations du problème se font principalement dans un cadre frégeo-russellien, il faut prendre le temps de voir les bases théoriques de ce type d'analyse qui nous permettront d'aborder et d'explicitier le problème de l'opacité référentielle.

Frege s'est penché, très fameusement, sur la notion de référence alors qu'il explorait lui-même la notion d'analyticité et d'équivalence. Ce dernier se demandait comment nous pouvons désigner le même objet à l'aide de deux signes, ou à l'aide de deux noms propres différents. Ce qui est entendu par « nom propre » pour l'auteur consiste en un terme singulier simple ou une expression complexe pour peu qu'elle désigne un seul objet :

Il ressort du contexte que j'ai entendu ici par « signe » et « nom » n'importe quelle désignation qui représente [vertritt] un nom propre, et dont la référence est donc un objet déterminé (ce mot étant pris dans son extension la plus large) mais non un concept ou une relation, dont les cas feront l'objet d'un traitement plus approfondi dans un autre essai [« Concept and Object »] (Frege 1971, p. 53-54).

Le nom propre agit donc comme un signe qui « pointe » un seul objet, et qui ne serait (comme la citation l'indique clairement d'ailleurs) ni un concept ni une relation. L'on pourrait dire que la différence se trouve uniquement dans les deux signes utilisés pour dénoter un même objet. Mais cette différence dans le signe devrait impliquer une différence dans la désignation de l'objet : en d'autres termes, il semble, intuitivement du moins, qu'une différence dans le signe devrait impliquer une différence dans les objets dénotés, ce qui, évidemment, empêcherait tout phénomène de co-désignation (Frege 1892, p. 36-37).

Pour remédier à ce problème, l'auteur distinguera le sens de la dénotation. La dénotation serait, ici, ce à quoi le signe renvoie, c'est-à-dire l'objet lui-même, alors que le sens d'une expression serait le « mode de donation » de l'objet en question (Frege 1892, p. 37). La dénotation des noms propres « Romain Gary » et « Émile Ajar » serait la même, mais leur sens serait différent (au sens où « Romain Gary » n'a pas exactement le même mode de donation qu'« Émile Ajar »). D'une certaine façon, « Émile Ajar » ne donne pas à penser Romain Gary de la même façon que le nom « Romain Gary » donne à penser Romain Gary. Le sens de « Émile Ajar », pour dénoter Romain Gary, est en partie lié à l'histoire du pseudonyme, alors que « Romain Gary » pour dénoter l'auteur semble être sa dénotation normale, qui recoure à son sens normal.

L'idée est qu'un même objet pourrait être dénoté par plusieurs noms propres, chacun ayant un sens différent. Ce problème n'apparaît visiblement que dans le langage naturel : il semble que nous puissions utiliser, pour une même dénotation, plusieurs expressions différentes. Mais un même objet ne devrait pas pouvoir être dénoté par plus d'un nom propre : une expression comme « Romain Gary » a une donation, qui est Romain Gary lui-même, et qui permet d'utiliser « Romain Gary » pour dénoter Romain Gary. Notons au passage qu'un terme singulier (ou un nom propre frégéen) ne doit pas non plus absolument avoir une dénotation : une expression comme « le plus grand entier naturel » a un sens, mais n'a probablement pas de dénotation. Une réforme du langage naturel pour le rendre « correct », aux yeux de Frege, devrait contenir des corrections à la lumière de ces éléments. (Frege 1892, p. 38)¹.

¹ Nous n'entrerons pas dans le détail de la posture de Frege concernant le langage naturel, par rapport à un langage « artificiel » qui pourrait prendre sa place. Il semble clair par contre que les visées de Frege ne sont pas seulement descriptives, mais bien révisionnistes.

Il est aussi possible de dénoter un sens, en effet, dans le cas d'un discours rapporté, si nous avons l'expression « Romain Gary a les yeux bleus », et une expression rapportée « le sens de l'expression 'Romain Gary a les yeux bleus' », nous aurons alors à la fois un sens et une dénotation « habituelle », et un sens et une dénotation « indirecte ». Ainsi, dans le discours indirect, la dénotation est le sens habituel. (Frege 1892, p. 38).

Le sens d'une expression est, pour Frege, essentiellement public. C'est-à-dire qu'il ne correspond pas à la représentation subjective que nous avons d'un objet, mais bien au sens public porté par le signe dans le langage. Je peux avoir ma façon particulière de penser, ou de me représenter la personne qu'est Romain Gary, mais cette représentation n'est pas équivalente au sens du signe « Romain Gary », par lequel une communauté linguistique dénote cet écrivain (Frege 1892, p. 40).

Avant de voir un raffinement de la thèse frégréenne pour les noms propres, dans les écrits de Russell, sortons brièvement de la théorie frégréo-russellienne de la référence pour aborder une théorie qui la précède, soit la théorie millienne. Bien que le problème de l'opacité apparaît de façon claire pour la première fois dans les écrits de Frege, la théorie millienne reste intéressante pour comprendre la position de Kripke, qui sera abordé dans le début du deuxième chapitre².

Une première distinction que Mill fera concerne justement ce que nous venons d'aborder pour les théories de la référence frégréo-russellienne : le nom ne peut avoir de référence indirecte, et ne doit référer qu'aux objets eux-mêmes, et non aux idées que l'on pourrait en avoir (Mill 1843, p. 28). Les noms propres ne possèdent donc pas

² Ceci étant dit, les auteurs qui suivront dans *ce* chapitre (soit Carnap, Quine, et Kaplan) s'associeront pour leur part à la théorie frégréo-russellienne qui a été explorée jusqu'ici.

de connotation (ou de « sens », si l'on avait à utiliser la terminologie frégéenne). Pour illustrer ce point, Mill donne l'exemple du nom propre de la ville « Dartmouth » : même si la rivière du Dart venait qu'à s'assécher, au point où la ville ne serait plus à l'embouchure du Dart, celle-ci garderait le même nom, en vertu de raisons historiques (Mill 1843, p. 38-40)³. Les noms propres ne sont, pour Mill, que des marques par lesquelles on identifie un individu pour une référence future (Mill 1843, p. 40).

Concluons cette brève parenthèse sur Mill ici. Bien que nous n'utilisions pas cette approche pour les noms propres dans les prochaines sections, il faudra tout de même garder en tête ces éléments pour ce qui suivra dans le deuxième chapitre⁴. S'il y a un dernier point à soulever (et à retenir), c'est que le problème de l'opacité tel que nous allons le présenter dans les prochaines lignes a été utilisé historiquement comme une critique de la théorie millienne : si les noms propres n'avaient réellement aucune connotation (ou sens), le problème de l'opacité ne pourrait tout simplement pas apparaître⁵.

Retournons à la théorie frégéo-russellienne avec les ajouts de Russell, qui va raffiner et expliciter certains éléments de la théorie frégéenne de la fonction

³ Un autre exemple que Mill donnera, que nous ne pouvons développer ici, est l'exemple de l'identification des maisons avec une croix faite à la craie, dans le conte des *Milles et une nuit* (Mill 1843, p. 43). L'idée reste la même dans les deux exemples : l'attribution d'un nom propre à un objet sert à en fixer la référence pour une identification future, sans connotation (ou de sens) précise.

⁴ L'exposé de Mill n'est ici qu'un résumé rapide de ses thèses; pour voir le développement complet de l'auteur sur les noms propres, ainsi que les nombreuses distinctions qu'il peut y avoir entre les différents types de noms, voir (Mill 1843, Book II, Chapter II: Of Names).

⁵ C'est un point sur lequel nous allons revenir dans le deuxième chapitre de ce mémoire. Pour un développement complet de la critique faite à Mill par les frégéens à l'aide du problème de l'opacité, voir (Jacob 1993, p. 589-591). Pour un développement plus détaillé des points de divergence entre les théories frégéennes et les théories milliennes, voir (Jacob 1993, p. 587).

propositionnelle. Ce dernier conceptualise la paire « nom propre – prédicat » de la façon suivante : le nom propre est l'argument d'une fonction et le prédicat exprime une propriété ('C'). Plutôt que de considérer, comme Frege, l'analyse des noms propres de façon individuelle, Russell les analyse en tant qu'individus existentiellement généralisés. Par exemple, si l'on voulait parler de « la couleur des yeux de Romain Gary » par exemple, on pourrait utiliser la variable ' x ' comme signe pour « Romain Gary », et 'C' comme fonction propositionnelle de « couleur des yeux ». Ensuite, on pourrait prendre la proposition complète « Romain Gary a les yeux bleus », et remplacer les termes par les variables et constantes qui leur correspondent, ce qui donnerait quelque chose comme « x est C ». Il ne nous resterait qu'à quantifier la fonction (dans ce cas-ci \exists), pour clarifier que l'on dénote au moins un individu, ce qui nous donnerait : $\exists xCx$ ⁶ (Russell 1905, p. 480). Cette généralisation existentielle permet à l'analyse, entre autres, d'éviter certains problèmes que les noms propres frégéens pouvaient engendrer par rapport à l'identité.

Nous avons, pour l'instant, surtout parlé des noms propres, mais les propositions complètes peuvent aussi être analysées à l'aide d'un appareillage théorique semblable. Le sens frégéen d'une proposition serait ce que Frege appelle « la pensée » : c'est-à-dire le contenu objectif d'une proposition par lequel on peut transmettre un contenu cognitif précis (Frege 1892, p. 41). La dénotation d'une proposition est, quant à elle, sa valeur de vérité. Cette valeur de vérité est déterminée par la dénotation des noms propres dans la proposition, et suit un principe de compositionnalité de la dénotation : la valeur de vérité de la proposition dépend de la dénotation de chacun des termes qui apparaissent dans la proposition. Par exemple,

⁶ Russell n'utilise pas exactement cette notation. Ceci étant dit, il ne s'objecterait probablement pas à cette façon de formaliser une fonction.

« Romain Gary a une barbe »⁷ est vrai puisque « Romain Gary » dénote Romain Gary, et que ce dernier a effectivement une barbe. Cela veut donc dire que l'on peut, dans la théorie de Frege, faire dans une proposition une substitution salva veritate; l'on aurait pu dire « Émile Ajar a une barbe » et la phrase aurait eu la même dénotation, puisque les deux noms sont coréférentiels (Frege 1892, p. 42-43).

Une phrase peut être vraie ou fausse, mais elle peut aussi être ni vraie ni fausse, dans le cas où l'un des termes de la proposition n'aurait aucune dénotation. Ainsi une proposition avec une dénotation en serait une qui pourrait être dite vraie ou fausse, alors qu'une proposition sans dénotation, comme « Hercule compléta ses douze travaux », n'est ni vraie ni fausse, parce qu'« Hercule » n'a pas de dénotation (Frege 1892, p. 42).

À la différence de Frege, Russell considère que les expressions dénotantes, comme celles illustrées dans le paragraphe ci-dessus, dénotent en vertu de leur forme (Russell 1905, p. 479). Plutôt que de considérer la compositionnalité et le contexte d'une proposition pour en déterminer la dénotation, la formalisation russellienne des propositions nous permet de généraliser leur forme. Il est ainsi facile de voir comment un changement de quantificateur, de prédicat ou de variable change la dénotation. Par exemple :

$\forall xCx$; Pour tout 'x', 'Cx', ou il est toujours vrai de dire de 'x' que 'Cx'

⁷ Il ne sera pas question ici d'inclure de mentions au contexte, qui pourrait être nécessaire dans certains cas pour que la proposition soit effectivement vraie (Romain Gary n'avait probablement pas de barbe à l'âge de 5 ans).

$\exists xCx$; Il existe un 'x' tel que 'Cx', ou un individu 'x' dans le monde possède 'Cx' (Russell 1905, p. 480)⁸.

Cette différence dans l'approche de Russell est en grande partie due à une critique qu'il fait de l'approche de Frege : cette dernière semble en effet avoir beaucoup de difficulté à rendre compte des phrases n'ayant pas de dénotation. Un autre exemple illustre bien ce cas : certaines phrases (comme « L'actuel roi de France est chauve ») auraient un certain sens sans avoir de dénotation (Russell 1905, p. 483). En vertu de l'absence de dénotation de l'expression « L'actuel Roi de France », cette phrase ne serait donc ni vraie ni fausse, selon Frege. Ceci semble évidemment aller à l'encontre de nos intuitions : si l'on croise quelqu'un qui nous dit « Oui certainement, le présent roi de France est chauve! », nous aurons probablement tendance à penser que cette personne dit faux, puisqu'il n'y a pas d'actuel roi de France.

L'approche de Russell permet de répondre de façon plus adéquate au problème que posent les phrases contenant des noms propres sans dénotation. Bien que ce dernier apporte d'autres éléments théoriques pour supporter ce changement d'approche⁹, la définition qui est donnée du quantificateur existentiel nous donne déjà une analyse plus claire que celle proposée par Frege. Du moment où l'on quantifie avec un quantificateur existentiel (\exists), on insinue que la variable liée au quantificateur a une instance de substitution dans le monde, ou « existe réellement », par une forme d'engagement ontologique. Il semble donc que lorsqu'on dit une phrase comme :

⁸ Par la généralisation existentielle entre autres, qui a été expliquée plus haut.

⁹ Notamment les différences entre les occurrences de primaire et secondaire, que nous ne pourrions aborder ici (Russell, 1905, p. 490-491).

L'actuel Roi de France est chauve : $\exists x (Rx \ \& \ \forall y (Ry \supset x = y) \ \& \ (Cx))$

L'utilisation du quantificateur existentiel nous indique que l'individu devrait exister, même si la phrase n'a pas de dénotation. L'approche russellienne nous permet donc de reconnaître cette phrase sans dénotation comme fautive plutôt que comme « ni vraie ni fautive »¹⁰.

On peut maintenant retourner, pour terminer la présentation des bases théoriques de cette première section, à la théorie de Frege. Comme dans le cas des noms propres rapportés, il est possible de rapporter une proposition dans un discours indirect. Imaginons par exemple que Loïs croit que « Romain Gary a les yeux bleus », nous pourrions rapporter cette croyance dans un discours rapporté de la forme « Loïs croit que Romain Gary a les yeux bleus ». Mais alors il semble qu'il devienne difficile de substituer à « Romain Gary » un terme coréférentiel, comme « Émile Ajar » par exemple, puisque Loïs pourrait ne pas croire que « Romain Gary » et « Émile Ajar » sont codésignatifs.

Cette formulation primitive¹¹ du problème de l'opacité référentielle avait déjà une solution dans la théorie frégéenne. Comme pour les expressions rapportées, Frege

¹⁰ Dans les faits, cela ne nous apporte pas de réponse plus claire par rapport au problème de l'opacité référentielle dans des contextes d'attitude propositionnelle. L'approche russellienne évite par contre d'ajouter au problème de l'opacité le problème des dénotations absentes, et raffine le quantificateur existentiel (qui jouera un rôle charnière dans notre examen de la problématique).

¹¹ Je dis primitive, parce que Frege n'a pas explicitement qualifié le problème « d'opacité référentielle », et ne possédait pas les formulations et concepts entourant la problématique qui sont venus après lui (voir Quine, 1956). Par ailleurs, il semble bien que Frege était en partie conscient du problème, même si visiblement il n'avait pas considéré toutes les difficultés qu'un tel problème pouvait constituer pour sa théorie. Le fait que ce dernier propose une solution qu'il juge adéquate pour rendre compte du discours rapporté démontre bien cette lacune de sa théorie de la dénotation, et qu'il n'avait visiblement pas considérée tous les aboutissements du concept de dénotation dans le discours rapporté. (Pour plus de détails sur ce sujet, voir (Forbes, 2020), plus spécifiquement la section 3.)

juge qu'il faut distinguer une dénotation « habituelle » et une dénotation « indirecte ». Ainsi, les propositions :

- A. Si « Romain Gary a les yeux bleus », « Émile Ajar n'a pas les yeux bleus », sont des propositions tenues pour vraies par Loïs. Celles-ci dénotent le vrai et les termes singuliers qu'elles comportent dénotent directement (et donc habituellement) « Romain Gary » et « Émile Ajar » respectivement.
- B. Mais « Loïs croit que 'Romain Gary a les yeux bleus' », et « Loïs croit que 'Émile Ajar n'a pas les yeux bleus' », réfèrent directement à la pensée de Loïs, et indirectement à « Romain Gary » et « Émile Ajar »¹². La dénotation de ces propositions n'est donc pas leur valeur de vérité, mais plutôt la pensée, c'est-à-dire le sens des propositions décrites dans A.

Naturellement, cette solution explique comment la proposition peut ne pas avoir pour dénotation sa valeur de vérité, mais non pas comment l'on pourrait expliquer une substitution de « Romain Gary » à « Émile Ajar » ou inversement, dans les deux propositions de B. N'empêche, il est intéressant de voir que déjà chez Frege, nous avons des considérations pour le problème de l'opacité référentielle¹³ (Frege 1892, p. 44 à 46, voir en particulier le deuxième paragraphe de la p. 45).

¹² La notion de référence directe et indirecte ici est importante : certains auteurs vont parfois parler de « référence opaque dans des contextes obliques/indirects ». Le problème reste ici fondamentalement le même, et ce n'est que la cause (l'attitude propositionnelle vs le discours indirect) qui diffère.

¹³ Comme mentionné plus haut, cette compréhension du problème de l'opacité visait surtout à critiquer des théories comme celles de Mill (Jacob 1993, p. 589-591). C'est un point qu'observe aussi Kripke, lorsqu'il se penche sur le problème de l'opacité, ou sur le « casse-tête » : étant lui-même plus proche de l'approche de Mill que de celles de Frege et de Russell, il rejette la critique contre Mill par l'utilisation du problème de l'opacité (ou du moins, construit un argument contre cette critique) (Kripke 1979, p. 239-241). Cet argument ne sera par contre pas suffisant pour contrer le problème pour

Avant de poursuivre avec les formulations canoniques du problème, une petite observation méthodologique s'impose. On pourrait penser que le problème de l'opacité référentielle se produit spécifiquement dans des contextes d'attitudes propositionnelles qui relèvent de la croyance, et pourrait être plus épistémique que sémantique. À première vue, il semble effectivement qu'une partie du problème provienne du fait que Loïs ne croit pas (ce qui est un état mental précis) que Romain Gary est aussi Émile Ajar. Mais réduire l'opacité référentielle à un problème uniquement épistémique ne peut pas, à première vue, décrire adéquatement le problème : il semble y avoir une certaine inadéquation dans la façon dont nous utilisons plusieurs noms propres ayant la même dénotation. Les intuitions de Frege en ce sens ne sont pas infondées, et nous devrions, lorsque nous reformons ou adaptons un langage naturel, tenter de limiter l'usage des noms propres à une seule dénotation. Et comme le dirait Quine, dont nous aborderons l'approche dans ce chapitre : le problème de l'opacité est un problème lié à la nature des termes singuliers et à la quantification, et non pas à la nature de l'état de nos croyances (Quine, 1961, p. 144-145)¹⁴. Pour l'instant, ces intuitions frégréennes seront celles que nous suivrons; mais nous verrons assez rapidement, dans le deuxième chapitre, que Marcus propose une approche axé vers l'aspect épistémique du problème. Si ce genre de proposition nous apparaît pour l'instant fort contre-intuitive, gardons en tête qu'une approche épistémique du problème n'est pas *impossible* non plus.

une théorie comme celles de Mill et de Kripke : nous reviendrons sur ce point dans le troisième chapitre.

¹⁴ Nous reviendrons par ailleurs plus en détail sur cette discussion dans le troisième chapitre. Il semble par ailleurs qu'un millien devrait, compte tenu du fait que les noms propres n'ont pas de connotation linguistique, ajouter une connotation épistémique pour rendre compte de certains usages de noms propres entendus comme ils le sont ici (Jacob 1993, p. 592).

La formulation primitive de Frege du problème de l'opacité référentielle n'en est pas restée à cette forme. Des auteurs comme Quine, puis Kaplan par la suite, reprendront la formulation de Frege, et en feront une analyse plus fine. Les prochaines sections porteront sur de telles tentatives d'explicitations du problème, qui seront en quelque sorte les développements de la théorie de la référence classique présentée ici. Avant de passer à Quine et Kaplan, faisons un arrêt sur une conception particulière du problème; la formulation intensionnelle proposée par Carnap.

1.2 Formulation intensionnelle du problème

La démarche et l'analyse que nous proposons dans cet essai pour comprendre le phénomène de l'opacité référentielle ne sont pas les premières du genre. Après les premières formulations de Frege et de Russell, des auteurs comme Carnap compileront la littérature sur le problème, et tenteront d'y apporter un éclairage nouveau. Suite à Russell, nous ne sommes plus dans les premières formulations analytiques du problème : comme nous venons tout juste de le dire, nous entrons dans des reformulations plus ou moins subtiles de l'opacité.

Pour bien comprendre l'analyse carnapienne du problème de l'opacité, il faut tout d'abord placer cette analyse à l'intérieur du cadre théorique de l'auteur. Ce dernier interprète les philosophes du langage qui l'ont précédé comme ayant une théorie « nom – relation »¹⁵. Carnap note que l'idée centrale de ces théories est que les signes utilisés dans un langage sont liés à un objet concret ou abstrait, duquel ce

¹⁵ Les auteurs que Carnap considère sont évidemment Frege et Russell, mais aussi deux autres de ses contemporains, soit Quine et Church.

signe est le « nom » (Carnap 1948, p. 97). Les théories que nous avons pour l'instant explorées dans ce mémoire sont donc, pour l'auteur, des théories centrées sur l'idée d'établir une relation entre un signe pris comme un nom, et un objet.

Carnap note aussi que ces théories semblent accepter trois grands principes qui peuvent être adoptés dans une théorie philosophique du langage.

1. *Principe d'univocalité* : Toute expression utilisée comme un nom dans un certain contexte doit être le nom d'une seule chose, qui est le *nominatum* (la chose nommée par un signe) de l'expression.
2. *Principe du sujet* : Une phrase ne peut concerner que le *nominatum* des noms qui se présentent dans celles-ci.
3. *Principe d'intersubstituabilité*
 - a. Première forme : Si deux expressions nomment une même chose, alors celles-ci sont intersubstituables *salva veritate* pour la phrase
 - b. Deuxième forme : Si une phrase d'identité ($x = y$) est vraie, alors les deux expressions (x et y) sont intersubstituables partout¹⁶. (Carnap 1948, p. 98)

¹⁶ Ces trois principes ont été abordés sous d'autres noms dans la section sur Frege et Russell. Carnap prendra même le temps de donner des exemples dans son texte de tels principes dans les textes des auteurs qu'ils considèrent comme adoptant une théorie du « nom – relation » (Carnap 1948, p. 99-100). Pour cette section, nous utiliserons la terminologie de Carnap (c.-à-d. les trois principes comme ils ont été formulés ici).

Ce que Carnap tentera de faire, dans la suite du troisième chapitre de *Meaning and Necessity*, c'est de démontrer que ces théories du « nom – relation » possèdent des contre-exemples qui les empêchent de respecter les trois principes qu'ils ont établis¹⁷. L'opacité référentielle, que l'auteur appelle « l'antinomie du nom – relation »¹⁸, fait partie de ces problèmes.

Le problème de l'antinomie se présenterait donc dans des contextes dits « obliques », où l'on rapporte les paroles de quelqu'un d'autre, et dans des contextes modaux, où l'on considère la nécessité de certaines propositions¹⁹. Pour ce premier contexte, le problème se diviserait encore une fois en deux catégories, en fonction de la forme que l'on considère pour le principe d'intersubstituabilité expliqué plus haut. Le problème de l'antinomie dans des contextes obliques peut donc être un problème d'intersubstituabilité (au sens où l'on ne pourrait substituer deux expressions dans une proposition en gardant la même valeur de vérité), ou un problème concernant l'identité des expressions dans la proposition (et qui remettrait en question leur « synonymie »), pour la première et deuxième forme respectivement (Carnap 1948, p. 133).

¹⁷ Nous ne pourrions malheureusement pas aller dans le détail des problèmes que Carnap soulève dans son texte. Il est par contre important de préciser que l'auteur réussit à trouver des problèmes concernant le premier principe (voir Carnap 1948, §25-26), mais ne semble pas s'attaquer au deuxième principe, autrement que dans sa proposition d'une méthode nouvelle (Carnap, 1948, §29).

¹⁸ Pour le reste de la section sur Carnap, le problème de l'opacité sera parfois appelé « l'antinomie ». Il est intéressant de voir qu'après avoir lu « Notes on Existence and Necessity » de Quine, Carnap a choisi de s'éloigner du terme péjoratif « d'opacité ». Déjà, nous avons là un indice de changement d'attitude par rapport au problème.

¹⁹ Carnap ne semble pas faire cette distinction, et ne fait que celle concernant la première et la deuxième forme du principe d'intersubstituabilité.

La forme que prendrait le problème pourrait aussi varier selon les auteurs de la tradition. Par exemple, la formulation de Russell concernerait l'intersubstituabilité plutôt que l'identité des propositions concernées²⁰, alors que la formulation de Quine (qui sera abordé dans la prochaine section) concerne plus spécifiquement l'identité des propositions (Carnap 1948, p. 134). De même, les différentes solutions proposées par les différents auteurs seront en partie dépendantes de leur cadre théorique respectif, et différeront donc légèrement (Carnap 1948, p. 136).

Maintenant que nous avons la trame de fond de l'analyse carnapienne de l'antinomie, prenons le temps d'en voir les détails. Pour Carnap, Frege et ses successeurs s'inscrivent dans le cadre des théories « nom – relation » : il est question, dans celle-ci, d'un *nominatum* (l'objet désigné, ou la dénotation chez Frege par exemple), qui est distinct de la façon dont l'objet nous est donné (chez Frege, le sens)²¹ (Carnap 1948, p. 118). Le problème serait qu'ici, dans certains contextes, comme dans les contextes dits « obliques » où des paroles ou croyances sont rapportées, la nature du *nominatum* n'est plus aussi évidente que quand nous sommes dans des contextes « directs ». Le concept de *nominatum* n'est plus l'objet, dont l'expression est le nom, mais bien la pensée de la personne de qui on rapporte les paroles (Carnap 1948, 122-123). Si le nom reste le même dans ces contextes, alors l'antinomie apparaît : il peut y avoir contradiction entre les propositions exprimées par une substitution de deux expressions (*nominatum*) (Carnap 1948, p. 136).

²⁰ Comme Carnap le note dans son texte, il semble que Frege ait été le premier à s'apercevoir du problème. Le premier à en faire une formulation qui en notait sa « nature paradoxale » était par contre Russell (Carnap 1948, p. 134).

²¹ Voir le parallèle que Carnap fait entre la théorie de Frege, et celle de Russell et Church (Carnap 1948, p. 118, note de bas de page 21).

La grande différence entre Carnap et la formulation de la section précédente, c'est que cette antinomie devient l'une des raisons pour changer le cadre théorique que l'on se donne, et en adopter un qui répondrait correctement au problème (Carnap 1948, p. 144). Pour l'auteur, le problème n'en est plus un issu des « erreurs du langage naturel » : l'antinomie du « nom – relation » ne peut apparaître que lorsqu'on est dans une analyse sémantique qui utilise cette méthode. En adoptant une grille d'analyse qui serait plutôt « extensionnelle – intensionnelle », le *nominatum* ne serait pas présent comme concept dans notre analyse, et l'antinomie ne pourrait tout simplement pas apparaître (Carnap 1948, 142). Pour le dire autrement : s'il n'y avait plus une relation entre un *nominatum* et un nom dans les propositions que l'on analyse, on ne s'en tiendrait qu'à une analyse sémantique des classes/propriétés des expressions sémantiques dans les propositions analysées. L'antinomie, qui apparaît lorsqu'on substitue deux noms dans un certain contexte oblique, ne peut donc tout simplement pas survenir.

Prenons le temps de donner une brève définition des concepts d'extension et d'intension, pour pouvoir expliquer comment cette nuance change l'antinomie.

Extension : Si deux désignateurs sont équivalents, alors on peut dire de ceux-ci qu'ils ont la même extension, et donc que leur intension est équivalente (Carnap 1948, p. 25, 5-3).

Intension : Si deux désignateurs sont équivalents *logiquement*, alors on peut dire de ceux-ci que leurs intensions sont *logiquement* équivalentes (Carnap 1948, p. 25, 5-4).

Cette théorie de type « extension – intension » nous permet de limiter l’intersubstituabilité des expressions à celles qui partagent la même extension : c’est-à-dire aux expressions qui sont équivalentes en extension et en intension²² (Carnap 1948, p. 142). L’analyse des termes et expressions dans le langage ne dépend plus des contextes directs et obliques, ou de la relation que les noms peuvent avoir avec des objets²³. De cette façon, même si le problème de l’antinomie pourrait donc techniquement se produire encore dans un contexte de communication normal, dans une langue naturelle, nous avons un appareillage théorique qui permet de « démêler » le problème, et d’en donner une analyse correcte²⁴.

Carnap ne veut pas non plus complètement éliminer les théories qui utilisent l’analyse du « nom – relation », mais seulement corriger certains problèmes que celles-ci pourraient avoir. L’auteur observe effectivement que sa paire de concepts « extension – intension » est très semblable à celle du sens – *nominatum* de la théorie du « nom – relation ». Carnap voit ces théories comme deux classifications qui se

²² L’idée en fait, comme la définition donnée plus haut de l’extension le démontre, est que l’intension (considéré comme étant équivalent au sens frégeén par Carnap) (Carnap 1948, p. 143) devient un élément à considérer pour établir l’équivalence de deux termes pour l’intersubstituabilité. Si l’extension est équivalente, l’intension est donc (elle aussi) équivalente.

²³ Carnap reconnaît dans son texte que l’on pourrait techniquement restreindre le concept de *nominatum* des théories du « nom – relation » pour que celles-ci puissent avoir la même portée. Mais il souligne qu’à ce moment-ci, nous ne serions justement plus dans des théories du « nom – relation », mais bien dans un autre type de théorie (Carnap 1948, p. 143).

²⁴ Évidemment, Carnap (comme les autres auteurs vus jusqu’à présent) adopte une position révisionniste pour le langage : c’est-à-dire que la théorie à laquelle il pense dans son texte devrait servir de modèle pour une réforme du langage naturel. C’est pour cette raison que les analyses du problème sont qualifiées dans son texte de « solution ». Dans les faits, une réforme du langage est beaucoup moins évidente qu’elle n’y paraît, et il ne m’apparaît pas évident non plus qu’une telle réforme, même si elle pouvait réussir, nous empêcherait de commettre des erreurs de contradictions liées à l’antinomie/l’opacité référentielle.

rejoignent à certains endroits (notamment dans les contextes purement extensionnels), mais qui s'éloignent sur d'autres (Carnap 1948, p. 128)²⁵.

Concrètement, la théorie de Carnap a les conséquences suivantes : dans des contextes obliques, qu'ils soient d'attitudes propositionnelles ou des contextes modaux, il semble que nous utilisions, dans le langage naturel, le principe d'intersubstituabilité sans trop le considérer. Or le langage naturel, compris sous le prisme de la théorie « nom – relation », nous amène à confondre l'usage de certains termes (ce qui est pour l'auteur l'antinomie) (Carnap 1948, p. 189). Donc, puisque cette antinomie apparaît dans des contextes « non – extensionnels », il vaudrait tout simplement mieux analyser ces phrases du langage naturel avec des termes intensionnels ou neutres (Carnap 1948, p. 190). Pour le dire autrement : l'extension des termes ne peut pas être considérée dans des contextes modaux et d'attitudes propositionnelles, nous pourrions seulement considérer l'intension (ou le sens, dans la théorie frégréenne) des termes²⁶.

Cette solution et formulation du problème dite « intensionnelle », en ce sens qu'elle considère l'intension des termes pour leur analyse plutôt que leur extension, n'est pas sans critique. Quine, dont un commentaire est d'ailleurs cité dans le texte de Carnap, critiquait sa théorie, en ce qu'elle donnait trop d'importance aux intensions,

²⁵ Carnap dit à plusieurs endroits dans la section 29 de son livre que la distinction entre extension et intension a le même objectif que la distinction frégréenne. Il semble par contre que l'on puisse débattre de la ressemblance des deux théories, entre autres parce que le concept d'extension semble à tout le moins lié au concept d'intension pour sa définition (voir Carnap 1948, §29).

²⁶ Pour l'auteur, les contextes modaux et les contextes d'attitudes propositionnelles ont exactement le même problème : c'est-à-dire la formulation en des termes extensionnels. Pour un exemple de comparaison, voir (Carnap 1948, p. 192).

qui sont plus obscures que ce qu'il n'y paraît²⁷. Il n'est pas clair qu'il soit intéressant, une fois sortie de la stricte analyse du langage ordinaire, de donner autant d'importance à l'intensionnalité des termes : ceux-ci étant assez coûteux ontologiquement pour une théorie (Quine, 1956, p. 184). Quine note aussi qu'une fois que l'on accorde une telle importance aux intensions des termes, il semble que nous soyons coincés avec une définition de l'extension qui, finalement, ne désigne plus d'individus concrets dans le monde. En quoi nous aiderait alors un tel concept dans une théorie comme celle de Carnap (Carnap 1948, p. 198)?

Ce problème est, pour ce dernier, écarté par le fait qu'un terme ne peut venir sans son intension ou extension. Le concept d'extension reste donc pour lui utile dans sa théorie, en ce que les concepts peuvent toujours être paraphrasés en termes d'individus (Carnap 1948, p. 199).

La théorie de Carnap reste une solution intéressante, comparée aux autres auteurs vus dans ce mémoire. Là où la plupart des auteurs et autrices considéreront qu'il faut trouver une solution « extensionnelle » au problème, Carnap aura plutôt proposé une solution intensionnelle²⁸. Dans les faits, celle-ci semble fonctionner pour les contextes d'attitudes propositionnelles comme pour les contextes modaux. Ce qui reste problématique dans une telle solution, ce sont, comme Quine l'a observé avant

²⁷ Ce point est d'ailleurs la principale raison qui amènera Quine à rejeter ses propres tentatives de solution, dans (Quine, 1956). Nous y reviendrons dans la prochaine section.

²⁸ C'est en ce sens que Carnap propose une « formulation » du problème qui est intéressante. Les autres auteurs visités dans ce mémoire se seraient probablement entendus pour dire que la solution devrait se trouver au sein d'une théorie extensionnelle. L'auteur note ici que bien que ce critère pourrait être souhaitable, il ne semble pas être nécessaire aux solutions que l'on pourrait trouver sur le problème de l'antinomie/l'opacité.

nous, les conséquences qu'elle entraîne²⁹. Il sera d'ailleurs question de poursuivre notre analyse avec ce prochain auteur dans la section suivante, et de voir comment l'intension des termes peut être un concept problématique.

1.3 Réponse à la formulation intensionnelle

Si la problématique fut découverte par Frege, puis sa nature paradoxale identifiée par Russell, la première formulation claire du problème de l'opacité référentielle est due à Quine. Ce dernier a dû, pour en venir à cette formulation canonique, passer par certaines étapes; tout d'abord une explicitation du problème et la précision des contextes dans lesquels l'opacité survient, ainsi qu'une formalisation plus complète de la problématique. Quine donnera aussi ses propres propositions de solution au problème qu'il considérera au final comme soulevant plus de difficultés qu'elles n'en règlent. Cette démarche amènera l'auteur à rejeter les contextes d'attitudes propositionnels et les contextes modaux comme étant utiles pour le langage naturel.

L'aspect novateur de l'approche de Quine, à l'époque, était qu'elle considérait le problème de l'opacité comme étant plus large qu'un simple problème de coréférentialité : il semblerait que celui-ci s'inscrit dans certaines difficultés liées à la quantification. En effet, il semble que certains contextes posent problème pour la quantification existentielle. Dire « Lois croit que l'auteur a les yeux bleus » peut être formalisé comme suit :

²⁹ Une défense intéressante de la solution de Church par rapport aux critiques de Quine (et de Scheffer, que nous ne pouvons aborder ici) est proposée par Simon Blackburn dans « The Identity of Propositions ». Si ce genre de solution intensionnelle est le genre de solution qui intéresse le lecteur ou la lectrice, ce texte est un bon développement de ce genre de thèse (Blackburn 1975).

$\exists x (Cx \ \& \ aRx)$, où x est un objet, C la propriété d'avoir les yeux bleus, et R une relation d'attitude propositionnelle entre Lois (a) et l'objet.

Cette formalisation fonctionne dans la mesure où Lois peut croire qu'un auteur spécifique (comme Romain Gary) a les yeux bleus. Mais on ne peut lire la proposition littéralement : si l'on considère qu'un auteur a les yeux bleus, cette formalisation fait plus ou moins de sens (et devient plutôt triviale) (Quine 1956, p. 177)³⁰. C'est pour cette raison que remplacer un nom propre dans un contexte opaque par « quelqu'un » ne fonctionne pas pour Quine : parler de Romain Gary indirectement ne nous permet pas d'éviter le problème de l'opacité, mais ne fait que déplacer le problème sur un terme singulier indéfini plutôt que sur un nom propre.

Pour distinguer la formalisation proposée plus haut de la relation générale entre des objets selon une propriété spécifique (et la croyance en tant que relation qui les unit), Quine distinguera deux sens : le sens notionnel et le sens relationnel. Le sens notionnel met l'emphase sur l'objet qui est recherché, alors que le sens relationnel met l'emphase sur la relation entre le sujet, son attitude propositionnelle (ou sa relation à l'objet) et l'objet. Si l'on reprend la formalisation ci-dessus :

Relationnel : $\exists x (Cx \ \& \ aRx)$

Notionnel : $aRx \ \& \ \exists x (Cx)$ ³¹

³⁰ Dans son texte, Quine donne un exemple avec une autre attitude propositionnelle, nommément « vouloir quelque chose ». Pour l'uniformité du texte, la croyance en tant qu'attitude propositionnelle sera maintenue. Cela dit, il devient beaucoup moins évident qu'une généralisation du genre proposée ici soit *de facto* moins censée, comme semble le proposer Quine.

³¹ Cette deuxième formalisation notionnelle possède quelque chose d'étrange; à savoir que l'attitude propositionnelle (aRx) se trouve à l'extérieur de la quantification. Après un examen plus approfondi, cette démarche de Quine semble par contre difficile à supporter. Il serait possible de penser ici que la

Le problème de l'opacité ne se rencontre que lorsqu'on quantifie des attitudes propositionnelles de l'extérieur (c'est-à-dire, dans le cas du sens relationnel) (Quine 1956, p. 179). Si nous changeons la propriété de l'objet (Cx) pour une autre propriété, comme « celui qui a écrit *La promesse de l'aube* » (Px), il se pourrait très bien que je crois (Cx), mais non pas (Px)³². Je pourrais effectivement penser qu'Émile Ajar n'a pas écrit *La promesse de l'aube*, mais d'autres œuvres comme *Gros câlin*. Quantifier l'attitude propositionnelle serait donc erronée, puisque dans un cas comme celui-ci je ne sais pas que ($Px \equiv Cx$), et pourrais croire l'un sans croire l'autre.

Une première tentative de solution serait tout simplement d'admettre plusieurs sens à chacune des attitudes propositionnelles. Dans l'exemple que nous avons utilisé, nous pourrions donc dire qu'il y a deux sens de « croire ». Il y aurait un sens selon lequel on rejette le sens relationnel, sur la base du fait que l'attitude propositionnelle est inadéquate dans ce contexte. Puis il y aurait un autre sens selon lequel on accepte le sens relationnel, mais en rejetant la proposition « je ne crois pas qu'Émile Ajar ait les yeux bleus » comme étant *de facto* fausse (Quine 1956, p. 179-180).

Quine juge par contre qu'il y aurait un traitement plus évident que l'on pourrait faire de ce problème. On pourrait tout simplement introduire une intension pour les termes singuliers : ce qui veut donc dire, dans le problème et la théorie qui

position de l'attitude propositionnelle aurait un but rhétorique : passer par la méthode de désambiguïsation nous amène à des absurdités, comme une attitude propositionnelle en dehors de la quantification (argument par l'absurde).

³² Dans son texte, Quine utilise l'exemple désormais classique de « Ralph, Orcutt et l'espion » (Quine 1956, p. 178-179). Pour la simplicité du texte, j'ai décidé de garder l'exemple de « Romain Gary/Émile Ajar » au travers de toute la section.

nous intéresse, séparer les objets de leurs propriétés³³. Plutôt que de se limiter à une relation dyadique (entre un sujet et un objet), notre formalisation deviendrait une relation triadique entre un sujet, un objet, et une propriété (ou intension) de cet objet (Quine 1956, p. 180) :

Première forme : $\exists x (Cx \ \& \ aRc)$

Deuxième forme : $\exists y [(y \equiv a) \ \& \ aRx \ \& \ \exists x (Cx)]$ (Quine 1956, p. 183)

L'idée est de déplacer l'opacité référentielle, qui était originalement sur l'objet prédiqué, vers l'intensionnalité (ou la prédication elle-même) du terme. Ainsi, puisque la prédication n'est pas la même entre « la personne que Loïs croit qui a les yeux bleus » et « celui qui a écrit *La promesse de l'aube* », l'intension de chacun de ces termes (même s'ils ont la même extension) est référentiellement opaque (Quine 1956, p. 181-182).

L'auteur voit par contre de nombreuses difficultés à résoudre le problème de l'opacité par une notion d'individuation de l'intensionnalité des termes, comme celle présentée plus haut. Ou plutôt : cette solution semble, après analyse, causer plus de problèmes qu'elle n'en résout elle-même. D'abord, il est évident que les intensions sont beaucoup moins économiques (ontologiquement parlant) que les extensions des objets; en les individuant, ou en admettant qu'on puisse logiquement séparer l'attribut

³³ Il est donc question ici de faire quelque chose d'analogue à ce qui a été fait dans la section précédente, lorsqu'il était question de la formulation intensionnelle du problème que proposaient des auteurs comme Carnap.

des choses, il semble que l'on doive leur donner un statut ontologique particulier (Quine 1956, p. 184)³⁴.

Il faut aussi dire que l'individuation des intensions est elle-même obscure, et même, selon Quine, contradictoire³⁵. L'individuation des intensions passe par l'établissement d'une équivalence logique entre celles-ci. Si l'équivalence logique est une condition suffisante pour établir l'identité, alors la coextensivité devient aussi une condition suffisante³⁶. Mais alors l'équivalence logique n'est donc plus une condition nécessaire de l'identité (si la coextensivité peut être utilisée pour l'établir). Le principe d'individuation est donc contradictoire dans son principe (Quine 1956, p. 184-185).

Il semble donc que ni l'intension ni l'extension des termes singuliers ne puisse apporter une réponse satisfaisante au problème de l'opacité référentielle. Quine explorera une dernière piste de solution, soit la mise entre guillemets de phrases. Par exemple :

³⁴ L'on pourrait débattre de l'importance d'une telle conséquence pour notre ontologie. Ce qui est évident, c'est que d'admettre ontologiquement des attributs était déjà inséré trop de verdure dans le désert ontologique de Quine. Pour l'ontologie de Quine, voir « On What There Is » (Quine 1953, p. 1-19).

³⁵ Quine cite « On Frege's Way Out » pour sa preuve complète sur la contradiction de l'individuation des intensions. Ce qui est présenté dans « Quantifiers and Propositional Attitudes » est un résumé de cet argument.

³⁶ Ce problème est lié à celui qui avait été soulevé brièvement dans la section précédente : il semble difficile de voir à quoi sert l'extension dans un cadre théorique privilégiant les intensions, si ce premier est en partie défini par ce deuxième.

Mise en mention : « Je crois que ‘... y ...’ sera satisfait par x »³⁷ (Quine 1956, p. 185)

Cette reformulation avec l’utilisation de guillemets implique par contre une certaine relativité liée au langage utilisé pour la reformulation. Nous devrions dire à quelle langue la phrase entre guillemets appartient. Le problème est qu’une même phrase entre guillemets dans une certaine langue pourrait avoir un sens différent dans une autre langue³⁸ (Quine 1956, p. 186). Sans préciser la langue pour notre définition de la mise en mention de la phrase, il semble que ce qui est mis entre guillemets demeure opaque. Or introduire une notion de langage dans la définition des propositions contenant une attitude propositionnelle nous obligerait de plus à définir ce langage. Ce qu’est une « langue » ou un « langage » n’est défini nulle part dans notre théorie, et une telle notion ne sera (probablement) pas primitive. Cette solution aussi, toutes choses considérées, complique plus qu’elle ne règle le problème de l’opacité. (Quine 1956, p. 187).

Nous avons considéré avec plus de force, dans les pages précédentes de ce mémoire, le problème de l’opacité référentielle dans des contextes d’attitudes propositionnelles. Or celui-ci ne se rencontre pas uniquement dans des contextes d’attitudes propositionnelles : ce problème se rencontre aussi à l’intérieur de contextes modaux, et Quine s’est d’ailleurs aussi penché sur cet aspect de l’opacité référentielle. Selon la définition que l’on donne des opérateurs modaux de nécessité et de possibilité, les propositions modalisées par ces opérateurs ont une référence dite

³⁷ Ici, les variables ne suivent pas celles présentées dans le texte, et sont en quelque sorte des variables « vides ».

³⁸ Problème lié à l’indétermination de la traduction, que nous n’aborderons pas ici.

« opaque », de la même façon que la référence devient opaque dans des contextes de discours indirect affecté par une attitude propositionnelle (Quine 1961, p. 143-144).

Dans les faits, Quine rassemble en quelque sorte l'ensemble des contextes dits opaques (les contextes d'attitudes propositionnelles et les contextes modaux) sous une seule grande catégorie de « contextes opaques ». En ce sens qu'il n'est pas possible, dans ces contextes, de substituer les termes singuliers si ceux-ci sont quantifiés dans la proposition (Quine 1961, p. 149). Pour l'auteur, le problème de « l'opacité » est un problème d'attribution de la référence général qui se produit dans le langage naturel. Les contextes modaux et les contextes propositionnels favorisent alors l'apparition de cette opacité, mais ne sont pas en eux-mêmes problématiques : ils le sont puisqu'ils *peuvent* être opaques³⁹.

Avant d'entrer dans les exemples que donne Quine pour illustrer l'opacité dans des contextes modaux, il serait important de prendre le temps de voir les définitions que l'auteur donne des opérateurs modaux. Ceux-ci sont définis comme étant stricts : c'est-à-dire comme prenant en tant que fondement une certaine définition de l'analyticité. Est ainsi analytique une proposition qui est vraie en vertu de la signification et indépendamment des faits (Quine 1961, p. 20)⁴⁰. En suivant

³⁹ Quine se sert par contre de cette difficulté dans les deux contextes pour rejeter la validité de ce que l'utilisation de ces contextes dans le langage implique. Comme il en a été question pour les contextes propositionnels, on rejette l'analyse des termes singuliers en tant qu'intensionnels. Pour ce qui est des contextes modaux, nous verrons que Quine rejettera la validité des contextes modaux en tant que tels, et proposera qu'on cesse de les utiliser dans le langage naturel.

⁴⁰ Il est à première vue surprenant que Quine considère une définition des modalités en fonction du concept d'analyticité. Ce dernier rejette effectivement la validité d'un tel concept dans « Two Dogmas of Empiricism », et dans la deuxième section de « Reference and Modality ». Évidemment, puisqu'il rejettera aussi la validité des opérateurs modaux, on peut comprendre que cette définition puisse faire usage, pour l'auteur, de concepts qui ne sont en eux-mêmes pas valides. N'empêche, il est possible de se demander si la définition des modalités dans les textes de Quine est charitable (au sens où elle serait

cette première définition, l'opérateur modal de « nécessité » rend une proposition vraie si et seulement si cette proposition peut être considérée comme analytique. L'opérateur modal de « possibilité » rend une proposition fausse si et seulement si la négation de cette proposition est analytique.

Il est maintenant possible d'illustrer l'opacité référentielle dans des contextes modaux avec un exemple. Prenons l'ensemble de propositions suivant :

1. « $9 > 7$ » est analytique, donc : $L\exists x (x=9 \ \& \ 9>7)$ ⁴¹
2. Le nombre de planètes est égal à neuf, donc : $9 =$ « nombre de planètes »
3. « Le nombre de planètes n'est pas moins de 7 » n'est pas analytique, donc : $P\exists x (x=$ « le nombre de planètes » $\ \& \ x<7)$
4. Par 3, il est possible que le nombre de planètes soit plus petit que 7, et donc il ne serait pas nécessaire que celui-ci soit plus grand que 7 :
 - a. $P\exists x (x=$ « nombre de planètes » $<7) \ \& \ \sim(L\exists x (x>7))$

Il semble donc que substituer « 9 » dans la proposition modalisée par « le nombre de planètes » soit opaque. Ce problème est donc très près de celui que nous avons illustré précédemment : comme dans les contextes d'attitudes propositionnelles, il n'est pas possible de substituer *salva veritate* des termes singuliers dans la proposition (Quine 1961, p. 144). Il n'est donc pas possible non plus, dans cette optique, de quantifier dans des contextes modaux.

une définition qui permettrait de rendre compte correctement des modalités, tout en permettant une certaine validité).

⁴¹ La notation pour les modalités est la suivante : « L » pour « nécessairement » et « P » pour « possiblement »

Comme pour les contextes d'attitudes propositionnelles, Quine tentera de voir quelle réponse l'on pourrait donner au problème de l'opacité dans des contextes modaux. Et comme pour les cas d'attitudes propositionnelles, l'auteur observe que parler d'un objet de façon « nécessaire » ou « possible » ne relève pas d'une propriété ontologique de l'objet dénoté par le terme singulier, mais bien de la façon dont nous dénotons l'objet. En d'autres termes : « nécessaire » et « possible » affecte les propositions, pas les objets dans le monde (Quine 1961, p. 148).

Suite à ce constat, on peut considérer une première solution. Puisque l'opacité référentielle dépend en partie de l'ontologie acceptée, et que cette ontologie peut poser certains problèmes quant aux propriétés que l'on attribue aux termes singuliers dans le langage, nous pourrions revoir notre ontologie pour régler le problème. Nous pourrions donc éliminer les termes singuliers de notre langage qui ne sont pas intersubstituables *salva veritate* dans des contextes modaux quantifiés. Nous ne retiendrions que les termes singuliers qui dénotent un seul objet de façon à ce que les termes soient analytiquement équivalents. Il deviendrait alors légitime, à la lumière de cette solution, de quantifier à l'intérieur de contextes modaux (Quine 1961, 152).

Mais même à l'aide d'une telle solution, il n'est pas impossible de rencontrer les mêmes problèmes lors de la quantification. Les propositions concernant les attributs d'objets que l'on dénote par un terme singulier devraient elles aussi être analytiques, sans quoi la quantification dans les contextes modaux se bute aux mêmes problèmes. Quine donne la formalisation suivante pour illustrer son point :

$Px = (s \ \& \ Px)$, où P est une propriété, et s une phrase arbitrairement vraie mais non analytique.

D'un côté, x (pris comme un objet intensionnel) est déterminé d'un côté par l'attribution de la propriété P. Mais il est aussi déterminé dans l'équation ci-dessus

par sa mise en conjonction avec une phrase s et la propriété P . Ici, prendre l'analyse de x comme étant un objet intensionnel ne nous aide en rien à éviter le problème de l'opacité. « Px » détermine intensionnellement x , mais n'est pas plus équivalent à « s & Px », que le serait un objet déterminé par son extension (Quine 1961, p. 153). Pour clarifier l'exemple d'une autre manière : dire que Romain Gary est déterminé par sa propriété d'avoir les yeux bleus ne rend pas plus vrai son équivalence avec la proposition « Loïs croit que Romain Gary a les yeux bleus »⁴².

La deuxième solution que propose Quine serait de faire un retour à une forme d'essentialisme aristotélicien. Ainsi, certains attributs d'un objet (par exemple A dans la formalisation donnée plus haut) qualifieraient essentiellement, ou de façon nécessaire, l'objet dont il est question, alors que d'autres attributs d'un objet (par exemple la proposition p) seraient un accident de l'objet (Quine 1961, p. 155). Il semble qu'il soit nécessaire d'adopter ce genre de posture par rapport aux attributs d'objets si l'on veut pouvoir quantifier sans erreur dans des contextes modaux. Il n'est pas évident par contre, pour Quine, que cette forme d'engagement ontologique soit désirable pour notre théorie. Dans les faits, cette conséquence des tentatives de quantification dans des contextes modaux est pour l'auteur une raison suffisante pour délaisser complètement les contextes modaux quantifiés, et même les contextes modaux « tout court » (Quine 1961, p. 156).

Il semble que Quine ait formulé le problème correctement, mais n'y ait pas trouvé de solution satisfaisante. Ce que nous pouvons retenir pour le reste de notre recherche, c'est qu'une formulation du problème comme celle que Quine propose ne peut trouver de solution ni dans la distinction entre l'extension et l'intension des

⁴² Ce point est, encore une fois, une critique indirecte à ce que Carnap proposait dans *Meaning and Necessity*.

termes singuliers, ni dans la mise en mention de phrases contenant des attitudes propositionnelles. Ainsi, le genre de formulation que propose Carnap pour le problème apparaît, à la lumière des arguments de Quine, difficile à soutenir. Peut-être que l'analyse que fera Kaplan de l'opacité référentielle nous sera d'une plus grande aide.

1.4 Formulation contemporaine

David Kaplan propose une formulation du problème plus raffinée que celle de Quine, et explore aussi des « solutions » qui apparaissent plus complètes que celles discutées dans la section précédente. Cette formulation du problème par Kaplan est aussi, selon moi, celle qui devrait être prise pour « commencer » l'analyse du problème⁴³.

La lecture de la formulation de Quine dans « Quantifiers and Propositional Attitude » est par ailleurs nécessaire pour comprendre l'idée de Kaplan, puisqu'il prend ce texte comme point de départ de sa propre formulation. Il note d'abord que Quine présente le problème de l'opacité comme étant une technicité, c'est-à-dire une particularité logique et sémantique du langage, et donc un problème à résoudre pour et par les philosophes. Déjà, Kaplan semble se dissocier de cette interprétation de l'opacité : contrairement à Quine qui se demande « comment » régler le problème de

⁴³ Ce qui est intéressant de cette formulation, c'est qu'elle propose une description du problème qui n'est pas intéressée par l'établissement de certains points théoriques valorisés par l'auteur. Nous reviendrons sur cet aspect descriptif à la fin de ce chapitre.

l'opacité référentielle, Kaplan déplace son attention sur « pourquoi » l'opacité référentielle est problématique (Kaplan 1986, p. 231)⁴⁴.

Si Quine met l'effort dans ses recherches sur le « comment », c'est peut-être parce qu'il a déjà sa propre idée du « pourquoi » concernant l'opacité. Kaplan fouille donc dans les écrits plus anciens de l'auteur, et trouve effectivement un théorème présupposé⁴⁵. Ce théorème stipule que si un terme occupe une position dans une proposition qui ne serait pas ouverte à substitution, alors cette position ne peut pas être occupée par une variable liée à un quantificateur déjà placé. En d'autres termes : la substitution n'est pas permise dans des contextes de quantification extra-propositionnelle où la variable est déjà liée (Kaplan 1986, p. 232). C'est en quelque sorte, si on revient à la formulation de Quine présentée précédemment, ce qui avait permis la distinction entre sens notionnel et relationnel, et avait justifié le rejet du sens relationnel comme étant une bonne interprétation des propositions qui semblent générer l'opacité (Quine 1956, p. 177-178).

Si le présupposé était correct et sans erreur logique, Kaplan terminerait peut-être son article ici, et se rangerait du côté de Quine. Mais le théorème présupposé de Quine possède certains défauts; seulement une des deux occurrences peut être purement dénotante dans un contexte de substitution, ce qui pourrait par ailleurs expliquer comment l'un des deux termes ne peut pas remplacer l'autre. Cette erreur dans l'argument provient partiellement de l'approche de Quine : les termes singuliers sont pour lui des descriptions déguisées. Quine commet aussi une « erreur »

⁴⁴ Nous expliciterons ce point plus en détail à la fin de cette section.

⁴⁵ Je traduis ainsi « alleged theorem », puisqu'« allégué » n'a pas exactement le même sens en français et en anglais.

méthodologique, en ce qu'il y a dans son texte un glissement dans l'utilisation « d'occurrence » vers « proposition » (Kaplan 1986, p. 235 et 237)⁴⁶.

Pire encore, le théorème présupposé par Quine ne serait pas seulement incorrect, il serait infondé. S'il existe une ambiguïté entre la lecture notionnelle et relationnelle d'une proposition, il semblerait qu'il faille chercher une forme de « désambiguïstation ». Mais une fois que les lectures ne sont plus ambiguës, il reste à désambiguïser le terme lexical qui exprime l'attitude propositionnelle (qui semble être la source de l'opacité). Or, pour cela, il faut que chacune des occurrences de l'attitude propositionnelle, dans chacune des deux lectures soient analysées avec la lecture opposée. Dans un tel contexte, la quantification extérieure à la proposition serait vue comme la « réambiguïstation » d'une proposition « désambiguïser » pour mieux rendre compte de l'attitude propositionnelle présente dans ces mêmes propositions (Kaplan 1986, p. 237).

Kaplan distingue donc deux sources d'opacité. D'un côté, l'opacité est produite dans le sens relationnel par la quantification dans des contextes d'attitude propositionnelle. D'un autre côté, l'attitude propositionnelle hors de la portée du quantificateur dans le sens notionnel est elle-même ambiguë. Or chacun des sens est donc « désambiguïsé » par le sens opposé. Les opérateurs de quantification seraient donc changeants⁴⁷; ceux-ci serviraient à faire passer du sens notionnel au sens relationnel la proposition qui est l'objet de l'opération, et permettrait ainsi le

⁴⁶ Voir la reconstruction de l'argument de Quine par Kaplan dans le texte. Il est important de préciser (comme Kaplan le fait lui-même dans son texte), que la reformulation de l'argument n'est pas par Quine, mais qu'elle peut être déduite de certains de ses écrits, notamment « Notes on Existence and Necessity » et « Reference and Modality » (Kaplan 1986, p. 233-235).

⁴⁷ Traduction libre de « Shifty operators » dans le texte original.

processus de « réambiguïisation » (Kaplan 1986, p. 237-238). Ce ne serait rien de plus qu'un truc logique, pour passer d'une proposition opaque à une proposition non-opaque, sans nécessairement rendre compte de l'opacité elle-même.

Pour l'instant, Kaplan a surtout déconstruit la formulation quinienne de l'opacité référentielle. Ce qu'il fera dans la suite de son article, c'est ni plus ni moins que « recoller les morceaux », et tenter de donner une interprétation plus cohérente de l'opacité référentielle dans le cadre théorique de Quine. L'objectif est donc « d'unifier » deux éléments de la théorie quinienne qui faisaient défaut : la théorie des éléments intensionnels (soit l'unification du sens privé et du sens public, avec les objets dans la proposition), et la théorie des objets linguistiques (soit les quantificateurs et les variables) (Kaplan 1986, p. 239).

L'unification des éléments intensionnels peut être faite en deux étapes. D'abord, Kaplan s'inspire de la théorie russellienne de la référence pour unir le sujet et le prédicat. Plutôt que de considérer, comme dans la théorie frégéenne de laquelle Quine s'inspire, que le sens privé et la dénotation seraient deux objets de pensée différents, Russell considérerait que ces deux notions sont indissociables. C'est-à-dire que l'aspect intensionnel (les arpentés de neige du Mont-Blanc) et l'objet qui est dénoté (le Mont-Blanc) ne sont pas des notions distinctes, mais bien un seul objet de pensée (Kaplan 1986, p. 240). Ce ne sont plus les variables et les prédicats qui sont considérés comme les atomes du langage, mais bien les fonctions propositionnelles (ou, dans la vaste majorité des cas, des phrases).

L'autre étape dans l'unification des éléments intensionnels consiste en l'unification des propositions singulières avec une forme de généralisation. Une phrase « fermée » par la substitution d'une valeur à une variable, viendrait à posséder une propriété de second ordre, qui permettrait de la généraliser par un quantificateur. Le quantificateur (\exists dans la plupart des cas) servirait donc à généraliser une

proposition fermée prise comme un tout. Le « truc logique » des opérateurs changeants serait donc beaucoup plus naturel : l'opacité n'est plus induite en partie par le quantificateur, mais l'est uniquement par le démonstratif utilisé dans l'attitude propositionnelle (je crois 'que' ['that']) (Kaplan 1986, p. 241). Alors que l'attitude en elle-même, dans une telle théorie, devient une relation entre des personnes et des propositions arbitraires. Une formalisation pourra éclairer le point :

Relationnel : $\exists x (Cx \ \& \ R (a, 'that' \ x))$

Notionnel : $R (a, 'that' \ [(\exists x)(Cx)])^{48}$

Une fois que cette unification des objets intensionnels est selon lui terminée, Kaplan passe à l'unification des objets linguistiques dans les propositions opaques. Je n'en ferai ici qu'un bref exposé puisque nous n'utiliserons pas ces outils dans le reste du mémoire : l'aspect plus important était, dans notre recherche, le changement d'interprétation des éléments intensionnels dans la formulation du problème.

Les premiers « outils linguistiques » que Kaplan implémentera dans sa théorie sont les marqueurs de citations, ou les « coins » [arc quotes]. L'objectif de ceux-ci est de permettre la quantification à l'intérieur des citations. Ainsi, une formule ouverte placée à l'intérieur des coins, combinés avec un opérateur, rend ledit opérateur « changeant ». Ainsi la quantification à l'intérieur de citations est permise, par la

⁴⁸ J'ai repris les mêmes variables que celles présentées dans la section sur la formulation du problème par Quine. Je copie aussi, dans cette note, la formulation de Quine du sens relationnel et du sens notionnel, pour que vous puissiez comparer les deux :

Quine, Relationnel : $\exists x (Cx \ \& \ aRx)$

Quine, Notionnel : $aRx \ \& \ \exists x (Cx)$

possibilité d'altération du rôle de l'opérateur lié aux coins à l'intérieur de l'expression englobante (Kaplan 1986, p. 242-243).

Kaplan ajoute à ce nouvel outil la méthode des phrases valuées et fermées [Sentences]. Une phrase devient « valuée » lorsque les variables ouvertes dans la phrase sont substituées par des objets linguistiques possédant une dénotation, alors qu'une phrase devient « fermée » lorsqu'elle est « fermée syntaxiquement ». Plutôt que de considérer une phrase non valuée comme « $(\exists x)$ Loïs dit que 'x a les yeux bleus' », Kaplan considérera les cas plus explicites des phrases fermées et valuées comme « Loïs dit que 'Romain Gary a les yeux bleus' ». Ces phrases sont pour l'auteur intelligibles, mais fausses : on peut comprendre ce qui est dit, mais il est toujours faux de « dire que » dans des phrases fermées et valuées. Il en ira donc de même pour les phrases qui ne sont pas des Sentences (Kaplan 1986, p. 247).

Il y aurait encore beaucoup à dire sur l'article de Kaplan⁴⁹. Pour le reste de cette section, je me contenterai de souligner des différences entre les compréhensions de Quine et de Kaplan du problème de l'opacité.

D'un côté, les deux auteurs ont des approches similaires en ce sens qu'ils considèrent tous les deux l'intensionnalité des propositions dans des contextes opaques. D'un autre côté, leur façon respective de voir le problème est très différente :

⁴⁹ Nous passons rapidement sur l'unification des objets linguistiques qu'il propose dans l'article. Nous n'entrerons pas non plus dans le détail des autres sujets qu'il aborde dans son texte; mais il pourrait être important de justifier pourquoi nous n'allons pas « plus loin » dans « Opacity ». D'une part, ce qui caractérise la position « canonique » de Quine est sa considération, puis son rejet d'une interprétation intensionnelle de l'opacité; il semblait donc important de mettre l'accent sur cet élément du texte de Kaplan. D'autre part, les parties subséquentes à celles que nous avons utilisées ici (soit les parties C à E) portent sur l'opacité dans des contextes modaux et sur certaines technicités liées au contexte. Ces détails sur les contextes modaux ont déjà été abordés dans la section sur Quine, et les technicités liées au contexte prendraient beaucoup trop de temps à expliciter ici.

Quine semble voir le problème de l'opacité comme un « réel » problème du langage que l'on doit résoudre, alors que Kaplan semble le considérer comme un problème que l'on doit décrire. En d'autres termes : Quine propose une approche *prescriptiviste* liée au problème de l'opacité, alors que Kaplan propose une approche *descriptiviste* par rapport au problème⁵⁰.

Ces dernières distinctions seront importantes, puisqu'elles se refléteront dans les propositions de solutions qui seront à l'étude dans la suite du mémoire. D'une certaine façon, les auteur-es vues dans les prochains chapitres (Ruth Barcan Marcus et Saul Kripke) sont des successeurs des descriptions du problème que nous avons étudié jusqu'à maintenant. Ainsi, Marcus proposera une « solution prescriptive » au problème, alors que Kripke proposera une « solution descriptive » du problème de l'opacité référentielle. Ces deux solutions sont elles-même issues des discussions que nous avons explorées ici : Kripke s'opposera vivement aux thèses de Frege et de Russell vues au début du chapitre, pour adopter une position plus proche de celle de Mill. De son côté, Marcus propose une solution assez innovatrice, mais qui semble s'inspirer sur le plan méthodologique de ce que Carnap proposait en l'analyse intensionnelle des termes singuliers.

⁵⁰ Naturellement, ses deux étiquetages concernant leur approche sont issus de mon interprétation de leurs textes respectifs. Il semble par contre que certains éléments de leur argumentation nous laissent effectivement croire qu'il y ait une différence dans leur considération du problème. Pour Quine : Voir la formulation du « problème de l'opacité » (Quine 1956, p. 182), et la conclusion du même texte (Quine 1956, p. 187). Pour Kaplan : Voir la partie E, section XXII du texte (Kaplan 1986, p. 262 à 264), et le début du texte où il formule la position de Quine (Kaplan 1986, p. 231).

CHAPITRE II

ÉLÉMENTS NORMATIFS DU PROBLÈME

La description historique du problème étant terminée, il sera maintenant question d'aborder l'aspect normatif du problème, avec les deux types de solutions introduites dans le premier chapitre : c'est-à-dire l'approche descriptiviste et l'approche prescriptiviste, défendus par Kripke et Marcus respectivement. L'approche sceptique de Kripke sur la question de l'opacité référentielle suggère une description du problème plutôt que la construction d'un système permettant d'y apporter une réponse définitive. À l'inverse, les écrits de Marcus proposent une forme de réponse au problème, et tentent d'introduire une réponse par un système philosophique qui permettrait de résoudre le problème de l'opacité référentielle (du moins, d'une façon évidente pour les contextes modaux).

2.1 Le descriptivisme

Les écrits de Kripke ont tendance à être des écrits marquants pour les disciplines qui les concerne : pensons à l'impact que la théorie de la référence directe dans *Naming and Necessity* a eu sur la philosophie du langage qui l'a suivie. Cet impact ne provient pas nécessairement de concepts révolutionnaires, ou de la découverte de nouveaux problèmes en philosophie. Ce qui caractérise les écrits de cet auteur, ce sont les *approches* nouvelles qui sont prises : Kripke sort souvent des sentiers battus,

et se donne des objectifs parfois distincts de ses contemporains. En ce sens, son texte sur l'opacité référentielle, « A Puzzle About Belief », ne fait pas exception à ce fait.

Pour faire un petit hommage à ces nouvelles approches kripkéennes, empruntons un chemin différent, et commençons par la conclusion de l'auteur. L'opacité référentielle n'est pas une faute argumentative, ou quelque chose que l'on devrait régler dans le langage naturel. C'est tout simplement qu'on doit entrer avec prudence dans les « royaumes » des croyances et de la modalité, et les différents principes que nous utiliserions en dehors de ces contextes (comme l'intersubstituabilité par exemple) n'y fonctionnent pas (Kripke 1979, p. 268). En fait, les absurdités que l'on rencontre en combinant les attitudes propositionnelles entre guillemets, et l'intersubstituabilité, peuvent se rencontrer dans la simple utilisation de guillemets, une fois certains principes adoptés. Pour le dire autrement : ces contextes sont problématiques en soi, et nous devrions être prudents dans notre utilisation de ceux-ci, sans pour autant les éviter complètement, ou en tirer des conclusions sur les termes singuliers qui y apparaissent (Kripke 1979, p. 269). Le casse-tête en est un, que l'on doit certes décrire correctement, mais qui demeure néanmoins un casse-tête.

Maintenant que la destination de notre voyage argumentatif a été déterminée, il sera question de voir comment l'auteur parvient à de telles conclusions. Kripke commence par comparer sa théorie à une autre qu'il qualifie (ici et ailleurs) comme étant une théorie proche de celle des écrits de Mill (Kripke 1979, p. 239). Il oppose à celles-ci les théories frégéo-russelliennes, comme celles que nous avons explorées dans la première partie de cet essai. Pour ces derniers, un nom propre possède certaines propriétés qui en constituent le sens; c'est le mode de donation de l'objet dénoté par le nom propre (Kripke 1979, p. 240). Mill avance plutôt, de son côté, qu'un nom propre est tout simplement cela : *un nom*. Le nom propre réfère

directement à un objet, et ne possède pas de propriété qui permettrait de l'identifier⁵¹ (Kripke 1979, p. 239).

Avant d'entrer dans l'analyse kripkéenne du problème de l'opacité, et de voir comment ce parallèle avec la philosophie de Mill influence son approche de l'opacité référentielle, certains éléments de la théorie de Kripke doivent être expliqués. L'approche du problème que l'auteur concerné ici prendra est liée de très près à la philosophie du langage qu'il développe de façon sous-jacente. Trois concepts kripkéens devront être développés ici pour bien comprendre cette approche descriptive, soit la rigidité des noms propres, la distinction « analyticit  – n cessit  – a priori », ainsi que l'identification transmondaine⁵².

Commençons par la notion d'analyticit  et de n cessit . Ces concepts ne sont pas interchangeables (ou  quivalents) pour Kripke : la n cessit  concernera strictement la m taphysique, alors que l'a priori concernera l' pist mologie (Kripke 1980, p. 38). La n cessit , comprise   l'int rieur de ce cadre, peut donc  tre comprise comme  tant un  tat de fait n cessaire d'un monde donn , qui n'aurait pas pu  tre diff rent de ce qu'il est, a  t  ou sera (Kripke 1980, p. 36)⁵³. Quelque chose d'a priori

⁵¹ M me si Kripke fait lui-m me un certain parall le entre sa th orie et celle de Mill, il est int ressant de voir qu'un examen approfondi montre en fait que les approches sont plus  loign es qu'elles n'y paraissent *prima facie*. Voir l'article de Jacob cit    quelques reprises dans ce m moire, en particulier (Jacob 1993, p. 596-602 et p. 629).

⁵² Les prochains paragraphes toucheront des  l ments th oriques pr sent s dans l' uvre de Kripke *Naming and Necessity*. Bien que nous aurions pu chercher des d tails dans d'autres articles de l'auteur, ce livre appar it encore aujourd'hui comme  tant la base la plus fid le de la th orie kripk enne, et reste pertinent aujourd'hui. Voir (Kripke 1980).

⁵³ L'id e de d finir la n cessit  d'un fait m taphysique en fonction de l'impossibilit  de la non-actualisation du fait m taphysique appar it redondante. Dans les faits, la notion de n cessit  chez Kripke appar it comme  tant plus clairement d finie lorsqu'elle est consid r e dans le cadre de l'identification transmondaine. Ce point sera par ailleurs explicit  dans quelques lignes.

est donc lié à notre façon de connaître quelque chose : un fait a priori doit être connu sans apport de l'expérience. Ce dernier fait n'est par contre pas nécessaire au sens entendu plus haut : il pourrait donc y avoir des faits contingents connus a priori (Kripke 1980, p. 38). Finalement, l'analyticité serait ce qui est nécessaire *et a priori* (Kripke 1980, p. 39).

À partir de ces notions, Kripke en vient à se demander comment pourrait fonctionner l'identification transmondaine d'objets dans des mondes possibles. Ce que l'auteur considère ici comme un monde possible est d'ailleurs quelque chose qu'il faut clarifier : ce ne sont pas, comme Lewis le propose, des « mondes distants », que l'on peut observer avec une longue-vue métaphysique (Kripke 1980, p. 44). Ceux-ci agissent plus comme des situations contrefactuelles possibles; ou, pour le dire autrement, agissent plus comme des balises épistémiques que comme des mondes existants de façon tangible sur le plan métaphysique ou ontologique (Kripke 1980, p. 48 note 15).

Si ce ne sont que des balises épistémiques, comment pouvons-nous identifier les objets au travers de ces mondes? Après tout, s'il avait été possible d'utiliser la longue-vue métaphysique de Lewis, une simple spéculation ou observation nous aurait permis d'identifier les objets dans les autres mondes possibles. C'est à ce moment que Kripke fera appel au concept de désignateur rigide : un nom est un désignateur rigide si et seulement s'il dénote le même objet dans tous les mondes possibles. Si le désignateur rigide identifie un objet dont l'existence est nécessaire (au sens défini plus haut), alors ce désignateur sera « fortement rigide » (Kripke 1980, p. 48). La fixation de ces noms propres ne se fait pas par description, ou par l'attribution de propriétés, mais bien par un simple « baptême », qui vise à attacher un nom propre à un objet (Kripke 1980, p. 57-58).

L'idée ici est que les noms propres, dans leur rôle par rapport à l'identification transmondaine, sont des désignateurs rigides. C'est parce que nous pouvons faire référence directement à un objet dans le monde, et que nous pouvons spéculer sur ce qui aurait pu lui arriver (en postulant une situation contrefactuelle, par exemple) que l'identification transmondaine est possible (Kripke 1980, p. 49). Si par exemple je tente de savoir si Romain Gary aurait pu ne pas écrire, dans un monde possible, *La promesse de l'aube*, il faut d'abord que j'identifie rigidement Romain Gary dans le monde actuel pour postuler s'il possède certaines propriétés. Il n'y a pas de détermination d'une propriété, ou d'un faisceau de propriétés, permettant l'identification transmondaine et l'utilisation du nom propre dans le monde actuel : c'est par l'identification de l'objet dénoté par le nom propre que nous déterminons ses propriétés (Kripke 1980, p. 52-53). Les propriétés d'objets ou d'individus dans ce monde possible qui sont jugés « nécessaires » ne servent donc pas à l'identification transmondaine : les désignateurs rigides agissent de façon sémantique comme l'acte pragmatique de pointer un objet (Kripke 1980, p. 76-77).

Maintenant que ces bases théoriques pour la théorie de la référence directe de Kripke sont posées, nous pouvons maintenant nous tourner vers son approche du problème de l'opacité. À première vue, il semble qu'attribuer un sens aux noms propres permet d'éviter certains problèmes liés à la substitution dans des contextes opaques (ou à tout le moins d'identifier la source de l'opacité)⁵⁴. Si les problèmes de substitution relèvent de la désignation de certains termes, alors il semble que le sens

⁵⁴ C'est un élément que Kripke, dans *Naming and Necessity*, critiquera d'ailleurs déjà. Si nous avons deux désignateurs rigides qui servent à identifier un objet (disons « Romain Gary » et « Émile Ajar »), la confusion ne proviendrait pas de l'équivalence entre ces deux noms propres, mais bien de la description non-rigide que l'on pourrait attribuer à cet objet pour l'identifier (Kripke 1980, p. 143-144).

puisse déterminer correctement quels termes sont intersubstituables ou non⁵⁵. Un sens pourrait être déterminé par les gens qui parlent une certaine langue, et permettrait ainsi de démêler les difficultés qui peuvent se présenter dans des contextes d'opacité référentielle (Kripke 1979, p. 244-245).

Traditionnellement donc, le problème de l'opacité est bien souvent utilisé par des défenseurs des théories frégeo-russelliennes pour attaquer les théories qui suivent celles de Mill. Si les noms propres n'avaient pas de connotation, et si ceux-ci faisaient référence directement aux objets qu'ils dénotent, il semblerait que l'on pourrait en théorie substituer ces noms dans tous les contextes. Or le fait que le problème de l'opacité soit un problème relativement intuitif qui apparaisse dans le contexte des théories frégeo-russelliennes peut nous mener à deux conclusions. La première avenue : ces théories descriptives du nom propre comme celle de Frege et de Russell décrivent correctement une propriété que possèderaient des noms propres, et qui apparaîtrait dans le problème de l'opacité⁵⁶. La deuxième : les théories rigides (comme celles de Mill et Kripke) ont des conséquences pour le nom propre (notamment l'impossibilité de rendre compte correctement du problème) qui ne correspondent pas au problème décrit ici (Kripke 1979, p. 242).

⁵⁵ D'une certaine façon, Kripke fait le portrait de l'analyse de Carnap lorsqu'il considère le sens (ou l'intension) des noms propres comme pouvant apporter une solution au problème : analyser les contextes opaques en des termes intensionnels pourrait être une piste de solution intéressante. Évidemment, Kripke va s'opposer à cette idée.

⁵⁶ C'est un argument que Jacob remarque dans son texte (Jacob 1993, p. 589). Cette observation va aussi de pair avec l'incapacité des théories comme celles de Mill d'expliquer comment certains noms propres peuvent être « vide ». Comme nous l'avons brièvement mentionné plus haut, la solution de ce dernier sera de supposer que le nom propre n'aurait aucune connotation linguistique, mais bien une connotation épistémique ou psychologique, qui remplirait d'une certaine façon le même rôle que le sens frégeén (Jacob 1993, p. 592).

Le problème de la solution proposée plus haut par les théories frégéo-russelliennes est qu'elle ne nous permet pas non plus d'expliquer *pourquoi* certains noms propres auraient un sens différent. Est-ce que Romain Gary et Émile Ajar sont le même auteur, ou deux auteurs différents? Si on donne un sens à ces noms propres en fonction des livres publiés sous le nom de chacun des auteurs, alors il semble que l'on doive conclure (contre-intuitivement) que ce sont deux auteurs différents (Kripke 1979, p. 246-247)⁵⁷. Au final, ce premier avantage de la théorie ne nous donne finalement aucune raison d'adopter un cadre frégéen plutôt qu'un cadre millien (Kripke 1979, p. 247)⁵⁸.

Il apparaît donc que le principe de substitution de noms propres codésignatifs ne soit peut-être pas un principe qui fasse du sens pour expliquer le langage. Le sens des deux noms n'expliquant pas la différence qui constitue l'échec de la substitution, il semble que l'on doive se tourner vers d'autres principes pour expliquer le problème : Kripke en introduira deux (Kripke 1979, p. 248). Une fois ses deux principes adoptés, ceux-ci sont capables d'expliquer certaines pratiques du langage, et il semble que l'on puisse expliquer le phénomène de l'opacité comme relevant de contextes qui ne permettent pas le maintien de ses principes⁵⁹.

⁵⁷ On peut probablement ajouter cette difficulté à celle que Quine soulève lorsqu'il considère la thèse de Carnap pour l'approche intensionnelle. Non seulement on grossit ontologiquement le langage, mais on arrive aussi à des conclusions contre-intuitives.

⁵⁸ Il faut penser ici que malgré que le texte de Kripke propose une approche descriptive du problème, ce dernier n'est malheureusement pas désintéressé. L'auteur défendant lui-même une position millienne pour le langage, la réponse qu'il donnera au problème de l'opacité référentielle sera fonction de cette théorie. C'est donc une description du problème qui s'éloigne de considérations prescriptives certes, mais qui n'est pas exempte de certaines considérations normatives par rapport à l'approche générale que l'on pourrait avoir pour considérer les noms propres.

⁵⁹ L'idée n'est pas mauvaise, mais il est permis de se demander si la recherche de principes ne pouvant être maintenus dans des contextes opaques n'est pas une forme détournée de pétition de principe. En ce

Le premier principe introduit serait le principe décitationnel, qui stipule que si quelqu'un adhère à une proposition placée entre guillemets (par exemple « *p* »), ce dernier devrait adhérer à la même proposition en dehors des guillemets, et croire celle-ci (Kripke 1979, p. 248-249). Ainsi, si quelqu'un peut isoler la proposition « Romain Gary a les yeux bleus », et être d'accord avec ce fait placé entre guillemets, alors la personne ne devrait pas avoir de raison de refuser que Romain Gary a les yeux bleus, et devrait croire que Romain Gary a les yeux bleus. Cette première formulation du principe peut être renforcée, en inversant la relation entre l'adhérence à une proposition et la croyance que la personne pourrait avoir en celle-ci. Ainsi, le locuteur normal d'une langue donnée sera disposé à donner son accord à une proposition « *p* » si et seulement s'il croit que cette proposition est vraie (Kripke 1979, p. 250). Si quelqu'un croit que Romain Gary a les yeux bleus, *alors* il sera prêt à donner son accord à la proposition mise entre guillemets « Romain Gary a les yeux bleus »⁶⁰.

À ce premier principe, l'auteur ajoute un principe de traduction : si une phrase dans une langue exprime une vérité dans celle-ci, alors une traduction dans une autre langue devrait aussi exprimer une vérité (Kripke 1979, p. 250). Ainsi, la phrase

sens que le but du texte est (très explicitement) de trouver une explication au problème de l'opacité. Partir à la recherche de tels principes une fois la question posée m'apparaît étrange sur le plan méthodologique : n'aurions-nous pas dû trouver ses principes *avant* de nous poser des questions vis-à-vis du problème de l'opacité?

⁶⁰ Une partie de l'argument de Kripke sera de montrer, dans son texte, que la substitution pose problème dans d'autres contextes que ceux qu'on considère normalement comme étant « opaques ». Ces problèmes semblent survenir en grande partie à cause de l'inadéquation entre les croyances d'un individu et certaines propositions mises entre guillemets (donc, le principe décitationnel renforcé) (Kripke 1979, p. 268). Mais si un tel principe ne permet la substitution dans aucun contexte, il pourrait être juste de se demander s'il est justifiable d'adopter ce principe pour expliquer le langage : peut-être que celui est tout simplement trop fort pour ce que l'on cherche à démontrer ici.

exprimée en français par « Romain Gary a les yeux bleus » est une vérité même lorsqu'on la traduit en anglais, « Romain Gary has blue eyes ».

Une fois ces principes adoptés, qu'advient-il de l'analyse frégeo-russellienne à laquelle Kripke s'oppose? Il semble que le premier principe (le principe décitationnel) ne puisse pas supporter ce genre de théorie. Le problème est que sans un certain sens assigné aux noms propres, il semble qu'il soit difficile de rapporter les croyances d'autrui de la façon dont nous l'avons fait dans ce mémoire, c'est-à-dire ; « Loïs croit que Romain Gary a les yeux bleus ». Le fait que celle-ci puisse penser qu'il y a une certaine différence de sens entre Romain Gary et Émile Ajar (puisqu'elle pourrait croire que leurs yeux sont de couleurs différentes, puisqu'ils sont des personnes différentes), ne peut pas être expliqué par les seuls principes que l'auteur a introduits dans son texte (Kripke 1979, p. 251-252). L'intersubstitution de noms propres codésignatifs ne peut donc pas être effectuée dans un cadre d'analyse frégeo-russellien, même lorsqu'on y ajoute d'autres principes qui pourraient la permettre (Kripke 1979, p. 253).

Pire encore, comme nous l'avons d'ailleurs brièvement introduit au début de cette section, le paradoxe des contextes opaques semble apparaître même lorsque nous sommes « en dehors » des contextes de substitutions. Les deux principes introduits ici (celui de la décitation et celui de la traduction) sont eux aussi problématiques (Kripke 1979, p. 254).

Le premier problème survient lorsqu'on considère le principe de traduction dans certains contextes où une personne pourrait donner son accord à une proposition dans une langue, mais la rejeter dans une autre. Kripke donne l'exemple de quelqu'un

qui apprend, en France, en français, que « Londres est jolie »⁶¹. Pierre est donc d'accord avec la proposition *en français* que Londres est jolie. Des années plus tard, il a la possibilité de faire un stage au Royaume-Uni pour son travail. Ne parlant pas un mot d'anglais, il part pour l'Angleterre, et se rend dans une ville dénommée « London ». Sans savoir que celle-ci est le nom de la ville de Londres en anglais, il s'installe dans un quartier en difficulté, qui est loin d'être joli. Il apprend donc l'anglais, dans ce quartier, et apprend à dire et à accepter la proposition « London is ugly », puisque le quartier dans lequel il vit n'est pas le plus joli.

Il semble donc que Pierre pourrait donner son assentiment à la proposition « Londres est jolie », mais pas à la traduction équivalente « London is pretty »⁶². Le fait que Pierre tienne des idées contradictoires sur la beauté de la ville de Londres ne provient pas, dans ce cas-ci, d'une faute logique qu'il aurait commise, mais bien d'un manque d'information par rapport à ce que dénotent les termes « Londres » et « London » (Kripke 1979, p. 257).

Ce premier problème lié au principe de traduction montre une contradiction dans le jugement que Pierre fait de l'état de la ville dans laquelle il se trouve, et ce

⁶¹ Les prochaines lignes sont une paraphrase de l'exemple de Kripke, qui se trouve dans la troisième section de son texte (Kripke 1979, p. 254-256).

⁶² Bien qu'il soit facile de comprendre la portée théorique de l'expérience de pensée de Kripke ici, je réalise en écrivant ses lignes que la situation semble très peu probable réellement. Si Pierre ne discute ne serait-ce qu'un peu avec ses voisins en apprenant la langue, il devrait comprendre assez vite que « Londres » est « London ». Pour éviter de penser que cette expérience est absurde ou « tirée par les cheveux », on doit se rappeler le commentaire fait à la fin de la première section de ce mémoire. Le problème de l'opacité référentielle (comme celui que présente l'adoption d'un tel principe de traduction par Kripke) est un problème d'ordre théorique, qui affecte les propriétés de certains termes dans le langage. Le problème en est un si et seulement si on ne considère que les éléments théoriques introduits dans les théories, et non pas certaines considérations pragmatiques qui rendraient les exemples de ce problème profondément contre-intuitifs.

qu'il a appris comme étant « Londres » lorsqu'il était en France⁶³. Or, si on y ajoute un principe de décitation renforcé comme celui qui a été introduit plus haut, alors il semble que l'on doive admettre que les jugements de la personne qui rapporte le discours de Pierre (c'est-à-dire, potentiellement tous ses auditeurs) se contredisent dans leur jugement. Une fois que nous plaçons ses attitudes par rapport à « Londres » dans chacune des langues qu'il parle, il semble que l'on doive conclure qu'ils doivent à la fois croire et ne pas croire que « Londres est jolie », ce qui est absurde (Kripke 1979, p. 258).

Peut-être que la difficulté de ces principes nous ramènerait en fait à une théorie frégéo-russellienne de la référence : si Pierre connaissait la description exacte de chacune des villes dénotées par ces deux noms propres, il verrait bien que ceux-ci dénotent effectivement la même ville (Kripke 1979, p. 259-260). Mais cette solution n'est pas suffisante pour résoudre le problème. Reprenons l'exemple de Romain Gary : si je dis à Pierre que Romain Gary a écrit *La vie devant soi*, *La promesse de l'aube*, *Les cerfs-volants*, et si je lui dis qu'Émile Ajar a aussi écrit ses œuvres, rien ne peut empêcher Pierre (s'il est un peu étrange) de penser que ce sont deux auteurs différents, qui n'ont écrit que des œuvres qui se partagent les mêmes titres. Ainsi, *La promesse de l'aube* de Romain Gary serait un livre différent de celui d'Émile Ajar selon Pierre. En d'autres termes : considérer les propriétés (en tant que description)

⁶³ En soi, ce problème n'est pas non plus entièrement nouveau, et semble très près de l'indétermination de la traduction déjà relevée par Quine. Seulement ici, plutôt que d'avoir une communauté vs un expert avec un manuel de traduction, nous aurions deux « instances » langagières d'un même individu, qui traduirait incorrectement le nom propre « Londres » et « London », en leur donnant des sens différents alors qu'ils dénotent le même endroit. Kripke, pour sa part, considère que le problème étant lié à nos croyances, cela l'amènerait à être un problème différent et plus problématique que celui soulevé par Quine (Kripke 1979, p. 266-267). Pour ma part, je pense que le rapprochement reste intéressant pour considérer des pistes de solution.

de noms propres pour leur attribuer une dénotation ne semble pas suffisant en soi pour régler le problème (Kripke 1979, p. 261).

Ou peut-être pourrions-nous alors simplement limiter la portée de nos traductions? Mais limiter celle-ci en fonction de termes singuliers devrait se faire par la sélection d'un autre terme pris comme conventionnel pour la traduction, qui ramènerait alors le même problème. Pour le dire autrement : régler le problème de cette façon nous forcerait à choisir un terme singulier pour la traduction, mais cela n'empêcherait pas le problème de réapparaître (Kripke 1979, p. 263). Peut-être existe-t-il alors une solution encore plus draconienne : aucun nom propre ne pourrait être traduit, sauf si la traduction contient un nom homophonique. Le problème de cette solution est qu'elle semble aller à l'encontre de nos intuitions par rapport aux noms propres, et à leur usage normal; nous avons habituellement tendance à penser que le nom propre désigne rigidement les objets qu'il désigne⁶⁴. Limiter la traduction en ce sens irait à l'encontre de nos intuitions sur le sujet (Kripke 1979, p. 263-264)⁶⁵.

Quel est donc, au final, le point de cet argument de Kripke, si ce n'est pour nous proposer une piste de solution intéressante? Comme nous l'avons indiqué au début de cette section, le problème de l'intersubstituabilité des termes dans des contextes d'attitudes propositionnelles et des contextes modaux peut se comparer à

⁶⁴ Évidemment, cette intuition est celle de Kripke. C'est par ailleurs ce pour quoi il a donné un argument dans son texte *Naming and Necessity*. Encore une fois, il semble par contre que certaines solutions draconiennes (comme celles du rejet de la traduction pour les termes singuliers chez Kripke, ou du rejet des intensions et des contextes modaux chez Quine) soient contrées par un appel à des intuitions langagières plus fortes pour les auteurs. Pourtant il semble qu'un problème contre-intuitif pourrait (ou devrait) faire appel à des solutions contre-intuitives, pour être résolu.

⁶⁵ Kripke donne aussi un autre exemple concernant les noms propres, où même dans les cas où la prononciation phonétique est la même, il peut y avoir des problèmes de traduction et d'intersubstituabilité (voir l'exemple de Paderewski, Kripke 1979, p. 265-267).

des problèmes similaires dans des contextes de décitation et de traduction. D'une certaine façon, Kripke semble considérer que l'intersubstituabilité constitue un seul énorme problème, qui est en quelque sorte un casse-tête présent dans le langage naturel (Kripke 1979, p. 269)⁶⁶.

Et c'est en ce sens que Kripke représente parfaitement la position descriptiviste du problème de l'opacité référentielle⁶⁷. Sa position sur la question, l'approche de son texte, ne sert qu'à illustrer comment le problème peut apparaître dans une variété de situations. Encore une fois, cela ne veut pas dire que le texte de Kripke n'est pas intéressé à démontrer certains éléments théoriques⁶⁸. Mais le problème doit, en quelque sorte, rester un problème : nous ne pouvons qu'en faire une description, et nous donner un cadre descriptif suffisant pour pouvoir l'expliquer rapidement dans des contextes où il pourrait apparaître dans le langage naturel. Cette façon d'expliquer l'avantage (peut-être flou et abstrait) de l'approche descriptiviste est très courte j'en conviens. Nous reviendrons sur ces points à la fin du troisième et

⁶⁶ C'est du moins ce que j'ai compris du texte. Kripke n'est pas totalement clair dans son parallèle entre les deux problèmes : dans certains passages, on semble pouvoir comprendre que c'est effectivement *un seul* problème, lié à l'intersubstituabilité des termes dans *tous* les contextes. Alors que dans d'autres passages, il semble que ce ne soit qu'une similarité entre les cas, et que ce soit en fait des casse-têtes différents.

⁶⁷ Un autre auteur (quoique moins célèbre dans la littérature) pour représenter cette position aurait aussi pu être Max Creswell. Dans « Quotational Theories of Propositional Attitudes », cet auteur propose une analyse du problème qui se veut explicitement descriptive. Ce dernier explore une panoplie de solutions proposées dans la littérature, et bien qu'il s'arrête finalement sur une solution dite hyperintensionnelle (dans la même lignée que Carnap), celle-ci semble rester imparfaite. Le problème de l'opacité (ou de la sémantique formelle) dans les contextes d'attitude propositionnelle est réellement un des problèmes complexes de la discipline, comme l'observe d'ailleurs Creswell à la fin de son texte (Creswell 1980).

⁶⁸ Voir la note de bas de page plus haut concernant les « intérêts » de Kripke pour la question.

dernier chapitre de ce mémoire où il sera justement question de discuter de l'avantage de ces approches.

Avant d'arriver à cette discussion, il faut par contre prendre le temps de voir un exemple de thèse prescriptiviste du problème.

2.2 Le prescriptivisme

Peut-être que certains lecteurs, qui seraient toujours en quête de solutions formelles au problème de l'opacité, ont ressenti une petite frustration à la lecture de la section précédente. Il sera ici question de remédier à cela, et de se pencher sur l'approche plus prescriptive pour le problème de l'opacité : c'est-à-dire, comme nous l'avons d'ailleurs indiqué plus haut, l'approche préconisée par Ruth Barcan Marcus.

Si pour les dernières sections nous avons pu nous permettre de ne pas séparer les différents contextes dans lesquels le problème de l'opacité référentielle apparaît (parce que les auteurs abordés n'en faisaient pas de réelle distinction), nous allons ici devoir, encore une fois, distinguer les contextes modaux des contextes d'attitudes propositionnelles. Puisque Marcus offre effectivement une solution assez claire et rapide pour les contextes modaux, mais discute plus longtemps des contextes d'attitude propositionnelle⁶⁹, il nous faut donc considérer les problèmes de façon séparés.

⁶⁹ Comme nous le verrons, Marcus ne donne pas de solution concrète au problème de l'opacité dans des contextes d'attitudes propositionnelles avec un cadre sémantique (ou langagier). Ce que l'autrice fait ici, c'est qu'elle « déplace » en quelque sorte le problème vers des contextes épistémologiques. Nous y viendrons plus tard, dans le troisième chapitre, où nous critiquerons ce point en profondeur.

En ce qui concerne les contextes modaux, l'approche de Marcus se rapproche (sans nécessairement l'égaliser) de l'approche de Carnap vue dans le premier chapitre. Il est donc question ici de voir une solution dite intensionnelle au problème, dans un langage qui se veut *explicitement* intensionnel. C'est-à-dire, un langage qui ne fait pas correspondre le concept de la relation d'identité avec quelque forme d'équivalence (Marcus 1961, p. 304). Encore une fois, cela revient à dire (comme Carnap lui-même le disait autrement dans *Meaning and Necessity*) que le concept d'identité réduit à une équivalence extensionnelle pose certains problèmes, et que la substitution de termes singuliers dans ce cadre théorique peut être problématique (Marcus 1961, p. 306).

Après avoir elle-même donné un bref aperçu du problème de l'opacité référentielle en ces termes (Marcus 1961, p. 304-306), Marcus va proposer une première solution du problème tel qu'il apparaît dans des contextes modaux : c'est-à-dire, l'implémentation dans notre système logique de connecteur *hameçon* [fishhook], d'abord introduit par Lewis (Marcus 1961, p. 306). L'idée de cet opérateur est qu'il agirait comme l'implication (\rightarrow ou \supset , selon les conventions), mais en y intégrant une modalité de nécessité. On peut formaliser par équivalence l'hameçon comme suit :

$$\text{Hameçon} : p \rightarrow q \equiv L(p \supset q) \equiv \sim M(p \ \& \ \sim q)$$

Cette élégante formule semble à première vue être une solution évidente au problème qui nous tourmente depuis le début de ce mémoire (du moins dans des contextes modaux). Mais l'utilisation de cet opérateur requiert l'adoption de deux principes, pour qu'il puisse effectivement être une solution adéquate. D'abord, le principe d'indiscernabilité : le nom propre d'une chose (ou son étiquetage [tagging], comme Marcus préfère le dire) est équivalent à la totalité des descriptions que l'on pourrait en faire. L'application de ce principe permet de distinguer complètement la dénotation par nom propre de la description que l'on pourrait leur attribuer (Marcus 1961, p. 309-310). Si les descriptions ne jouent tout simplement pas le même rôle que

les noms propres, et s'il faut que les noms propres dénotent en incluant toutes les descriptions possibles du dénoté, alors l'identité doit être conçue en des termes tautologiques ou analytiques (Marcus 1961, p. 310-311)⁷⁰.

Avec ces principes et cet opérateur intégré au système logique, il serait formellement permis de substituer deux noms propres équivalents dans des contextes modaux quantifiés, puisqu'effectivement ces deux noms propres *devraient*, pour dénoter la même chose, inclure les mêmes descriptions. En fait, en incluant dans la définition d'identité les modalités (par le connecteur hameçon, ainsi que par le rôle des descriptions et des noms propres comme dénotant nécessairement), on peut intégrer au sein même de la définition de l'identité un moyen de permettre l'intersubstitution de noms propres dans des contextes modaux (Marcus 1960, p. 60-61). En donnant une définition claire de ce qui est nécessaire comme dénotation pour des noms propres, on peut construire une formalisation qui permette l'intersubstitution⁷¹.

⁷⁰ Marcus va ici complètement à l'encontre de Quine, qu'elle critique d'ailleurs dans son article, et lui reproche de s'attaquer aux modalités et contextes d'attitudes propositionnelles plus qu'au problème de l'opacité. Les critiques de Quine m'apparaissent, par contre, toujours s'appliquer aux propositions de solution de Marcus : en définissant ainsi les noms propres, il semble que l'on retombe dans une forme d'essentialisme, où certaines descriptions apparaissent comme essentielles, d'autres accidentelles, et ce pour un même nom propre. Le problème n'est pas que la solution ne « fonctionne pas », mais bien qu'elle pourrait entraîner des conséquences indésirables pour une théorie.

⁷¹ Il est intéressant de voir comment le modèle supposé des auteurs et autrices qui s'attaquent au problème de l'opacité influence le genre de réponse qu'ils et elles peuvent donner : Marcus nous propose une solution claire pour les contextes modaux, sur la base du fait qu'elle possédait déjà l'outil conceptuel pour répondre au problème (nommément l'hameçon). D'autres auteurs, comme Ludwig et Ray dans « Semantic for Opaque Contexts », feront l'inverse : c'est-à-dire proposer une solution extensionnelle au problème de l'opacité pour les contextes d'attitudes propositionnelles, sans se pencher sur les contextes modaux qu'ils jugent trop complexes. Il est aussi intéressant de voir que la solution de ces auteurs se rapproche d'assez près de celle de Marcus, en ce qu'ils font l'analyse du problème dans une relation tripartite entre les phrases, les locuteurs et le temps d'occurrence. Méthode qui n'est pas entièrement étrangère à celle de Marcus que nous verrons dans les prochaines lignes, sans en être (évidemment) un équivalent parfait (Ludwig et Ray 1998, voir entre autres la p. 152).

Les contextes d'attitudes propositionnelles sont par contre beaucoup moins évidents pour Marcus⁷². Avant de décrire ses considérations pour cette partie du problème, il est important de noter que la complexité de la réponse de Marcus peut s'expliquer en partie du fait qu'elle dirige sa réponse contre les écrits de Kripke. Ses réponses concernant le problème dans des contextes d'attitude propositionnelle ne concernent pas le problème en tant que tel, mais vise bien à répondre au casse-tête que Kripke propose dans « A Puzzle About Belief ». On peut donc considérer que la thèse de Marcus concernant l'opacité dans des contextes d'attitudes propositionnelles comporte en quelque sorte deux parties importantes : d'abord, une critique du casse-tête de Kripke, et ensuite une reformulation du casse-tête, dont la « solution » est, pour l'autrice, évidente.

Commençons avec les critiques qu'elle fait de l'approche kripkéenne (que nous appelons ici descriptiviste) du problème. Un premier point (qui n'est développé que rapidement dans sa première réponse au texte de Kripke) serait qu'un manuel de traduction pour les différents contextes de croyance pourrait tout de même aider : le principe de traduction de Kripke expliqué dans la section précédente pourrait être en partie résolu par l'établissement d'une traduction formelle et officielle pour les termes singuliers (Marcus, 1981, p. 503)⁷³.

⁷² D'une certaine façon, Marcus semble inclure les contextes d'attitudes propositionnelles comme pouvant être solutionné de la même façon que les contextes modaux (Marcus 1961, p. 313). Cette proposition de solution n'apparaît être qu'une ébauche ou une piste, et ne sera pas considérée ici comme la réponse officielle de Marcus à l'opacité dans des contextes d'attitudes propositionnelles.

⁷³ Marcus elle-même semble voir de nombreux problèmes avec une telle idée d'un manuel de traduction, et celui-ci ne semble pas suffisant lorsqu'on considère les noms propres. N'empêche, je trouvais que le point était intéressant, et que c'était une réponse très « pragmatique » à l'exemple de Pierre et Londres/London donné par Kripke, qui pouvait apparaître un peu tiré par les cheveux. Comme nous l'avons par contre souligné dans la section précédente, ce genre de considération pragmatique ne répond pas vraiment aux différents aspects du problème dans sa forme théorique.

Cette première petite critique s'accompagne de deux points plus importants : d'abord, l'autrice propose une réforme du principe décitationnel, qui serait inadéquat dans la version de Kripke. Marcus reprendra donc le principe proposé dans les écrits de Kripke, en l'adaptant à sa propre vision du problème. Le principe décitationnel de Marcus n'est donc pas un principe entièrement nouveau, mais est bien une version « corrigée » du principe décitationnel de Kripke.

Cette adaptation est justifiée en grande partie par ses considérations sur les croyances; celles-ci ne concerneraient pas des états de fait, mais bien des états de choses possibles. Ces deux points spécifiques s'accompagnent aussi d'une critique plus générale concernant l'approche préconisée par des auteurs comme Frege et ses successeurs. Marcus considèrera que l'aspect sémantique du problème n'est peut-être pas la voie à prendre pour le résoudre de façon efficace.

Pour soutenir un concept différent de croyance, Marcus fera appel à un argument assez intuitif concernant les croyances en des propositions dites « impossibles », ainsi que les croyances que l'on pourrait dire inconscientes. En fait, c'est qu'il serait impossible selon elle de croire en une proposition qui serait impossible (ou, pour le dire autrement, un ensemble de propositions contradictoires) : croire en une proposition p serait mettre en relation un état de choses possible avec un agent. Si l'on attribue à un agent une croyance qui *logiquement* devrait être impossible, alors c'est l'attribution de la croyance (par l'agent ou par autrui) en tant que telle qui est problématique (Marcus 1983, p. 324)⁷⁴.

⁷⁴ Marcus parle aussi de la croyance liée à la connaissance de quelque chose, encore une fois en liant le concept à des états de choses : connaître p revient à dire que quelqu'un a une connaissance liée à la façon dont les choses sont (Marcus 1981, p. 504). Un objet de croyance serait lié à un état de choses *possible*, alors qu'un objet de connaissance serait lié à un état de choses *actuel* (Marcus 1983, p. 330).

Reprenons l'exemple de Pierre et Londres/London, introduit dans la section précédente. Pierre ne pourrait tout simplement pas croire, selon Marcus, que « Londres est jolie » et « London est laide », pour la simple raison qu'une fois devant les faits, Pierre serait contraint d'admettre que sa croyance n'était pas seulement erronée, mais bien impossible à maintenir. En d'autres termes : une fois qu'en rétrospective nous sommes conscients de l'impossibilité du maintien d'une croyance, il semble que l'on puisse dire que celle-ci n'était en fait pas *notre* croyance, et il serait donc impossible de maintenir une croyance contradictoire (Marcus 1983, p. 335-336)⁷⁵. Il est important de noter ici qu'il est question de *croire* quelque chose, et non pas de donner son *assentiment* à une proposition : Pierre pourrait bien, selon l'autrice, dire qu'il est d'accord sur le plan strictement linguistique avec les propositions « Londres est jolie » et « London est laide ». Donner son assentiment est un lien entre un locuteur, une énonciation et un contexte donné. Alors qu'une croyance, elle, est une relation plus solide entre un agent épistémique et un état de choses (Marcus 1983, p. 336).

Il faut donc, pour pouvoir parler de croyance en y incluant la notion de possibilité dans sa définition, modifier le principe dénotationnel de Kripke. La modification est assez simple, et requiert simplement qu'on spécifie que la croyance soit formulée dans le contexte d'un état de choses possible : « Si un locuteur normal d'un langage *L* peut donner son accord à la proposition *p*, et si *p* est une phrase dans

⁷⁵ L'argument de Marcus est ici assez intuitif. J'ai par contre certaines difficultés avec l'aspect « rétrospectif » du rejet de la croyance de Pierre ici. Évidemment qu'une fois devant les faits, ce dernier peut effectivement dire que ce n'était pas ce qu'il avait en tête lorsqu'il disait « Londres est jolie » et « London est laid ». Par contre, il semble que Pierre puisse avoir la croyance qu'il croit que « Londres est jolie et London est laid » (ce qui serait ici une croyance de second ordre), avant que ce dernier soit placé devant le fait que « Londres » et « London » dénotent la même ville dans des langues différentes. Il me semble que ce dernier point soit plus près du problème réel, et semble être le point que veut faire Kripke dans son texte (et celui que les auteurs dans les sections précédentes tentent aussi de faire).

L qui décrit **un état de choses possible**, alors le locuteur croit que *p*.» (Marcus 1983, p. 330, italiques de l'auteur, mon emphase en gras).

Pour l'autrice, ces critiques et cette précision par rapport aux états de choses possibles permettraient déjà d'améliorer grandement l'analyse des contextes d'attitude propositionnelle opaques. Ces indications prescriptives pour le problème s'inscrivent dans un type d'approche plus général par rapport à ce dernier : c'est-à-dire que Marcus considère qu'une approche du problème qui se ferait en priorisant le langage (ou l'aspect sémantique du problème) amène certaines conséquences dans son analyse, et que nous devrions prioriser une approche épistémique⁷⁶.

L'approche sémantique que critique Marcus serait celle empruntée par la plupart des philosophes qui se penchent sur le problème, et notamment sur tous les auteurs que nous avons considérés jusqu'à maintenant. Cette approche soutient habituellement que les croyances doivent être des entités sémantiques, en ce qu'elles doivent être formulées en propositions ou pensées par des locuteurs qui peuvent exprimer leurs croyances dans le langage (Marcus 1990, p. 134). En considérant les croyances comme devant être sémantiques, les philosophes qui préconisent cette approche se buteront nécessairement au problème de l'opacité. Le casse-tête va apparaître dans les formulations des croyances en propositions par les locuteurs :

⁷⁶ Il est intéressant de voir ici qu'on a le même genre de critique que faisait Carnap par rapport aux théories du « nom – relation » : certains types de théories (dans le cas de Marcus, celles qui ont une approche orientée sur le langage) génèrent des difficultés dans notre analyse. Il faut par contre dire que la solution prescriptive de Marcus m'apparaît ici plus complète que celle que faisait Carnap dans *Meaning and Necessity*.

avoir une conception des croyances comme étant sémantique *introduit* le problème de l'opacité référentielle (Marcus 1990, p. 148)⁷⁷.

Dit ainsi, la solution apparaît alors évidente. Nous devrions, dans nos considérations des contextes d'attitudes propositionnelle pour le problème, préconiser une approche épistémique : c'est-à-dire qui ne requiert pas des croyances qu'elles soient formulées de façon sémantique. La formulation de croyances en propositions n'est plus le seul critère déterminant de l'attribution de croyance à un agent. On pourrait par exemple considérer les actions de l'individu comme dénotant les croyances qu'il ou elle possède (Marcus 1990, p. 150). Non seulement cette solution évite en quelque sorte le problème de l'opacité, mais permet aussi, selon l'auteur, l'attribution d'états mentaux complexes comme la croyance à des agents non humains (Marcus 1990, p. 134-135), et pourrait permettre l'attribution de croyance inconsciente à des agents (Marcus 1990, p. 137)⁷⁸.

⁷⁷ Une autre façon de présenter le problème se trouve d'une certaine manière dans « A Sentential Theory of Propositional Attitudes », de Seymour. Une partie du problème décrit par Seymour ici est que nous présupposons, dans nos formulations *sémantiques* du problème, que le locuteur dont la croyance est rapportée possède une capacité inférentielle « maximale » (ou une parfaite capacité *épistémique*) (Seymour 1992, p. 190-191). Pourtant, une fois que la distinction entre ces deux analyses est faite, il apparaît évident que l'analyse sémantique ne montre pas de façon évidente [do not wear them on their sleeves] l'analyse épistémique (Seymour 1992, 197-198). Bien que cette façon de voir le problème se rapproche de celle de Marcus, il semble que Seymour se rapproche plus sur le plan normatif de Kripke : malgré que les concepts utilisés soient plus près de la théorie de Marcus, la solution se veut essentiellement descriptive, et donc plus proche de Kripke.

⁷⁸ Cette « solution » que Marcus propose, avec ce déplacement vers l'analyse épistémique du problème, apparaît à première vue comme un argument fort et intuitif. Il n'est par contre pas si évident que le problème gît dans l'analyse sémantique du problème. Thomas Baldwin, dans « Quantification, Modality and Indirect Speech », propose l'idée contraire : c'est justement en vertu du fait que l'on a tendance à voir un lien entre la nécessité d'un état de fait et la connaissance de celui-ci que le problème de l'opacité apparaît avec autant de force dans les contextes d'attitudes propositionnelles (Baldwin 1975, p. 98). Évidemment, ces critiques se font dans le cadre de l'approche plus complexe de Baldwin, que nous ne pourrions voir ici. Par ailleurs, ce genre de distinction se rapproche aussi des distinctions introduites dans le début de la section sur Kripke, c'est-à-dire celles entre ce qui est a priori, nécessaire et analytique.

Plus concrètement, lorsqu'on considère le problème qui nous intéresse ici, cela a des conséquences pour la façon même dont nous formulons le problème. Revenons à notre exemple de Romain Gary/Émile Ajar : il ne serait plus permis de considérer, dans l'approche que préconise Marcus, que les deux propositions « Loïs croit que Romain Gary a les yeux bleus » et « Loïs croit qu'Émile Ajar a les yeux bleus » soit autre chose que des énonciations à laquelle un locuteur ou une locutrice pourrait donner son assentiment⁷⁹. Ces deux propositions ne représentent pas des états de fait possibles (puisque contradictoires), et ne peuvent donc être que des énonciations linguistiquement possibles, auxquelles un locuteur ou une locutrice non informée pourrait donner son assentiment. Puisque le problème apparaît dans les contextes où l'on tente d'analyser les propositions selon leurs propriétés sémantiques, l'idée de l'autrice est donc (tout simplement) de laisser de côté ces analyses, et de ne prendre que celles qui permettent l'analyse épistémique des propositions.

Voici donc les deux parties de l'approche dite prescriptive de Marcus : d'abord, une première solution pour les contextes modaux nous est donnée, et ensuite une solution plus large concernant les contextes d'attitudes propositionnelles. Évidemment, de nombreuses questions émergent par rapport à la validité de ces réponses du problème qui était posé, notamment par rapport au « déplacement vers l'épistémologie pour la croyance » entrepris par l'autrice, pour décentrer de la sémantique le concept philosophique de croyance.

⁷⁹ L'exemple de Romain Gary/Émile Ajar apparaît ici comme étant moins évident que le problème de Pierre et Londres/London (c'est d'ailleurs pourquoi c'est cet exemple qui est utilisé dans le paragraphe ici). Le fait que Londres/London soit un problème lié à la traduction semble (à première vue) rendre leurs propriétés de synonymie plus fortes que pour deux noms propres d'une même personne, issue d'une histoire de la littérature française.

Ce sera d'ailleurs cette dualité dans les aspects du problème (à savoir l'aspect sémantique et l'aspect épistémique de l'opacité référentielle) qui nous intéressera dans le prochain chapitre. La discussion méthodologique des prochains paragraphes sera dirigée selon ces deux aspects; le descriptivisme et le prescriptivisme seront donc, pour l'instant, laissés de côté. Nous retournerons sur ces approches à la fin du mémoire.

CHAPITRE III

DISCUSSION DU PROBLÈME ET CONSIDÉRATIONS MÉTAPHILOSOPHIQUES

Dans ce chapitre, il sera question de discuter des conséquences qu'entraînent les différentes thèses introduites dans les deux premiers chapitres. Il ne sera donc pas question d'introduire ici de nouveaux points de vue sur la formulation du problème ou de ses solutions. La discussion sera divisée en deux parties : d'abord certaines considérations critiques par rapport aux approches présentées dans le chapitre précédent, suivies de considérations méthodologiques concernant l'approche sémantique et l'approche épistémique du problème.

3.1 Critique des approches

Nous avons exploré dans le chapitre précédent l'approche prescriptive – épistémique de Marcus, ainsi que l'approche descriptive – sémantique de Kripke. La première section de ce troisième et dernier chapitre portera sur certaines considérations à l'endroit de ces approches.

En ce qui a trait aux différents contextes modaux, il a été démontré que la solution de Marcus (nommément l'usage d'un connecteur modal d'implication nécessaire, l'hameçon ou « \rightarrow », inspiré principalement de Lewis) fonctionne, dans la mesure où nous sommes prêts à faire certaines concessions théoriques. La plus importante de celles-ci reste selon moi celle qui a déjà été soulevée par Quine : c'est-

à-dire celle concernant le danger de retourner à une forme d'essentialisme des propriétés, qui se manifeste notamment quand on attribue à certains objets les noms par lesquels ils seront désormais rigidelement désignés. En un sens, l'utilisation du connecteur « \rightarrow », en impliquant que le nom propre rigide désigne nécessairement, introduit la dénotation de ce nom propre selon des propriétés de l'objet dénoté jugées essentielles. Naturellement, cet élément n'est pas un problème pour Marcus puisque les noms propres désignent rigidelement⁸⁰ : l'implication formelle servirait donc à identifier quels noms propres sont les noms propres « actuels » des objets concernés, et permettrait donc la quantification à l'intérieur des contextes modaux.

C'est à mon avis étrange de qualifier une telle proposition de « solution » au problème. Il faut d'abord, pour éviter d'entrer dans la forme d'essentialisme que Quine tente à tout prix d'éviter, et permettre à cette solution de fonctionner, adopter une théorie de la désignation rigide comme celle de Marcus. Je vois mal comment cette solution pourrait fonctionner dans un cadre théorique comme celui de la description désignative (notamment les théories frégeo-russelliennes vues dans le premier chapitre). Cette critique pour les contextes modaux est somme toute bénigne pour la cohérence interne de la solution de Marcus, mais cette dernière ne peut par contre pas prétendre proposer une solution « universelle » au problème dans des contextes modaux, qui serait sans prérequis théoriques. Évidemment, si l'on rejette la théorie de la référence comme étiquetage que propose l'autrice, pour quelque raison que ce soit⁸¹, nous allons probablement devoir rejeter la solution proposée pour

⁸⁰ Encore une fois selon « l'étiquetage », et non au sens où Kripke parle de « désignation rigide » dans *Naming and Necessity*.

⁸¹ Les différentes théories de la référence rigide m'apparaissent quelque peu contre-intuitives, et je suis personnellement d'accord avec les observations de Quine concernant l'essentialisme déguisé de ce genre de théorie. Néanmoins, il ne sera pas question ici de développer les raisons qui amènent à douter des théories : comme nous le dirons avec plus de détails plus bas, ce genre de discussion nous

l'opacité référentielle dans ces contextes. Mais tant et aussi longtemps que ce cadre théorique sera adopté, la solution m'apparaît acceptable.

Passons maintenant à ce que l'autrice avait à dire du problème dans des contextes d'attitudes propositionnelles. Plutôt que d'apporter une solution « locale » au problème, Marcus propose une solution « générale » en lien avec la façon même dont le problème est défini. L'idée est que l'approche descriptive de Kripke ne correspond pas réellement à la façon dont le problème devrait être décrit : on devrait entre autres redéfinir le principe dénotationnel, et ajuster notre solution à cette redéfinition. Cette redéfinition du principe justifie aussi partiellement l'approche épistémique que prendra Marcus plutôt que l'approche purement sémantique.

C'est ici qu'il sera question d'entamer notre discussion sur l'aspect épistémique et l'aspect sémantique du problème de l'opacité dans des contextes d'attitudes propositionnelles. Cette discussion sur les approches sera poursuivie plus en détail dans la dernière section du mémoire; pour l'instant, nous débutons cette discussion en critiquant spécifiquement l'approche de Marcus.

Nous avons pris pour acquis jusqu'à maintenant que le problème de l'opacité dans ces contextes était uniquement un phénomène sémantique. Ce présupposé était en partie justifié, puisque nous avons suivi, de façon plus ou moins exacte, la formulation de Quine et de Kaplan, qui sont dominantes sur la question, et qui placent l'approche sémantique devant l'approche épistémique. Cela concorde aussi avec les approches prises par les autres auteurs de la tradition sur le problème : depuis la « découverte » du problème par Frege jusqu'à aujourd'hui, le problème de l'opacité

demanderait un examen long et complexe de la relation entre un problème spécifique avec la théorie générale qu'un auteur ou une autrice tente d'apporter.

est presque toujours formulé suivant des considérations sémantiques. Concrètement, il ne semble pas y avoir de philosophe avant Marcus qui aurait tenté de formuler le problème en des termes épistémiques plutôt que sémantique, et c'est en ce sens que les auteurs et autrices de la tradition présupposent que le problème est sémantique⁸².

Mais peut-être que ce présupposé sur la primauté de l'aspect sémantique n'est pas justifié? Peut-être que Marcus a raison de dire que l'approche épistémique devrait être privilégiée? Si l'approche épistémique devait effectivement être priorisée, il faudrait revoir la façon même dont la majorité des auteurs abordent l'opacité, et rejeter (à tout le moins partiellement) la littérature établie sur le sujet. Ces conséquences sont importantes : prenons le temps d'explorer cette hypothèse.

Il est important de noter que comme pour la solution concernant les contextes modaux, cette prescription d'une approche pour les contextes d'attitudes propositionnelles comporte elle aussi un certain présupposé. L'autrice semble considérer⁸³ que ces deux approches sont en fait deux parties d'un même problème : d'un côté, l'aspect épistémique serait lié à la nature de l'attitude propositionnelle utilisée (le plus souvent la croyance), et de l'autre c'est la quantification dans ces contextes d'attitude propositionnelle qui poserait problème pour la dénotation des noms propres. Pour Marcus, prioriser l'aspect épistémique nous permettrait de donner une solution à l'aspect sémantique : en réglant l'un des deux aspects (ici l'aspect épistémique), le deuxième (l'aspect sémantique) serait *de facto* résolu.

⁸² Naturellement, je ne peux prétendre avoir lu la totalité de la littérature sur le problème pour la rédaction de ce mémoire. J'ai peut-être manqué un prédécesseur de Marcus qui aurait formulé le problème en donnant priorité à l'aspect épistémique. Nous pouvons tout de même admettre que la littérature *canonique* sur le problème tend à délaissé complètement l'aspect épistémique de l'opacité.

⁸³ C'est ici une interprétation de ce qui est écrit dans les diverses œuvres de Marcus cité plus haut, bien que l'autrice ne le dise jamais en autant de mots.

Là où le présupposé concernant le cadre théorique que l'on se donne peut être compris dans une certaine mesure pour les contextes modaux, il semble que celui décrit dans le paragraphe précédent pour les contextes d'attitudes propositionnelles soit plus problématique. Il y a deux aspects à ceci : premièrement, la primauté de l'une des disciplines sur l'autre (chez Marcus, l'approche épistémique), et ensuite l'indissociabilité de ces deux aspects (sémantique et épistémique) dans le traitement du problème. La primauté d'une approche est justement le point que tentait de défendre Marcus lorsqu'elle s'efforçait de trouver une solution à l'opacité référentielle, et sera l'objet principal de notre critique à son égard. En ce qui concerne l'indissociabilité des deux aspects du problème, nous aborderons cet élément plus en détail dans la prochaine section, compte tenu du fait que cette indissociabilité relève plus de notre conception générale du problème, et ainsi des critiques méthodologiques générales que l'on pourrait faire pour l'ensemble de la littérature.

D'abord, il n'est pas évident que l'aspect épistémique prime sur les considérations sémantiques. Revenons à l'exemple de Romain Gary et d'Émile Ajar. Il semble effectivement qu'une partie du problème provienne du fait que notre locutrice (Loïs) ne sache pas que ces deux noms propres réfèrent à la même personne. Mais on pourrait argumenter que le nom propre devrait posséder les propriétés qui permettent de dénoter directement un objet dans le monde. C'est d'ailleurs notre attitude courante par rapport à l'usage des noms propres : si une locutrice utilise le nom « Romain Gary », c'est qu'elle l'utilise pour dénoter l'individu Romain Gary dans le monde, indépendamment de l'état épistémique dans lequel cette locutrice pourrait être. En d'autres termes : il serait possible d'argumenter que l'aspect sémantique du problème prime sur l'aspect épistémique, et il n'apparaît pas clair (comme Marcus semble le prétendre) que la primauté de l'aspect épistémique soit évidente. Ainsi, c'est la normativité de la signification qui semble militer en faveur de l'approche sémantique.

Il est naturellement possible de répondre à cette remarque en soulignant que la démarche de Marcus était justement d'argumenter contre une telle position sémantique, et qu'une fois passé l'argument de l'évidence de la primauté d'un des aspects, celle-ci donne certains arguments pour défendre l'approche épistémique⁸⁴. Ces arguments sont assez intuitifs; l'autrice propose par exemple la possibilité de résolution du problème par la correction des croyances sur les états de choses, et construit un argument pour l'impossibilité qu'un locuteur ait des croyances contradictoires. Pour pouvoir défendre la primauté de l'aspect sémantique, il faudrait donner des raisons d'adopter une telle posture, et répondre aux arguments de Marcus.

Un premier désavantage de la position de Marcus touche son argument pour l'impossibilité du maintien de croyances contradictoires. Il semble que cet argument pourrait servir d'exemple pour l'approche épistémique si et seulement si cette approche épistémique est déjà adoptée. Dire qu'un locuteur (Pierre, dans l'exemple utilisé plus haut) ne pourrait pas maintenir (ou donner son assentiment) simultanément à « Londres est jolie » et « London est laide » ne peut qu'être juste dans la mesure où le problème ne serait pas sémantique. D'une certaine façon, proposer que le problème repose sur l'état épistémique d'un locuteur ou d'une locutrice présuppose *déjà* que le problème soit épistémique. Pourtant, il n'est pas évident que le seul aspect de l'opacité référentielle qui soit problématique soit l'aspect épistémique. À première vue, cette approche qui priorise l'aspect épistémique ne répond pas entièrement au problème. Il n'est pas seulement question de savoir si la personne *peut* maintenir ou non des croyances contradictoires, mais bien d'expliquer aussi pourquoi il n'est pas possible, sur le plan sémantique,

⁸⁴ Il est crucial de noter ici que la plupart des auteurs et autrices qui adoptent une position sémantique sur le problème ne le font pas de façon explicite : c'est, bien souvent, la façon dont le problème a été compris et analysé dans l'histoire de la littérature sur l'opacité, et qui influence l'approche que prennent les différents auteurs et autrices sur le sujet.

d'intersubstituer des noms propres qui devraient pouvoir l'être dans d'autres contextes⁸⁵. Pour ses raisons, il semble que l'argument que Marcus introduit pour l'impossibilité du maintien des croyances contradictoires ne puisse l'aider dans sa défense de l'aspect épistémique.

En ce qui concerne maintenant l'interaction entre les deux aspects, nous avons déjà souligné qu'il est tout aussi intuitif de donner une primauté à l'aspect sémantique pour nos considérations du problème : l'état épistémique du locuteur ou de la locutrice dans des contextes opaques pourrait n'avoir aucune importance sur notre compréhension de l'opacité. Cette priorisation de l'aspect sémantique sur l'aspect épistémique vaut pour les deux approches (prescriptives et descriptives) que l'on pourrait prendre pour le problème : pour les approches prescriptives, en ce que l'on voudrait ici prioriser une réforme du langage, puis pour les approches descriptives, où l'on décrirait les problèmes sémantiques plutôt qu'épistémiques.

Un autre défaut de la résolution du problème par l'aspect épistémique est qu'elle nous incite à adopter certains présupposés sur la question, qui eux-mêmes entraîneront certaines conséquences peu désirables pour la pertinence d'une approche prescriptive. Les auteurs et autrices qui priorisent une approche prescriptive – sémantique vont avoir tendance à proposer des réformes du langage ordinaire : par exemple cesser l'utilisation de noms propres, ou éviter l'intersubstitution dans ces contextes problématiques sur la base d'un problème sémantique qu'ils tenteraient d'éviter. Il semble en revanche que la proposition de Marcus pour une approche prescriptive – épistémique soit plus complexe. Alors que le prescriptivisme dans une

⁸⁵ Une réponse à cette critique serait de donner un argument pour montrer qu'une approche unilatéralement épistémique pourrait fournir une solution au problème dans son aspect sémantique. C'est d'ailleurs la position que tente de défendre Marcus : nous verrons dans quelques lignes pourquoi cet argument n'est pas aussi convaincant qu'il n'y paraît.

approche sémantique cible clairement notre usage du langage (ce qui est en soi déjà difficile à mettre en pratique), il semble moins évident que l'on puisse cibler l'acquisition de connaissances ou notre capacité de raisonnement comme cibles de réformes dans notre approche épistémique. Disons-nous que nous ne devrions pas quantifier dans des contextes d'attitude propositionnelle parce que nous pourrions ne pas *savoir* si notre utilisation de noms propres dénote correctement un particulier? Une approche épistémique demanderait ce genre de solutions épistémiques, qui paraissent au mieux difficiles à accepter, et au pire, ridicules.

L'on peut résumer les problèmes de l'approche prescriptive – épistémique de Marcus en deux points. D'une part, il est difficile de donner des raisons concluantes pour justifier la préséance de l'aspect épistémique sur l'aspect sémantique du problème. D'autre part, l'idée même d'une formulation du problème en des termes épistémiques rend l'adoption d'une approche prescriptive pour le problème difficile à soutenir. Ces deux points, ainsi que les différentes critiques faites à l'approche de l'autrice, devraient nous amener à rejeter l'approche épistémique. En comparaison, l'approche descriptive – sémantique que propose Kripke (et à cet égard, plusieurs autres auteurs vus dans ce mémoire) apparaît déjà comme étant plus juste.

Ceci étant dit, l'approche de Kripke n'est pas exempte de défauts non plus. Nous en avons d'ailleurs déjà signalé un au début du deuxième chapitre : à savoir que l'approche descriptive n'est pas désintéressée, comme on pourrait le penser à première vue.

Posons-nous la question un instant : quel est l'avantage, pour une théorie de la référence directe comme celle qu'adopte Kripke, de garder le problème de l'opacité dans un cadre descriptif plutôt que prescriptif, qui peut être élargi à d'autres contextes que les contextes d'attitudes propositionnelles et les contextes modaux? Ou plutôt : quelle conséquence pourrait avoir un problème comme celui de l'opacité sur une

théorie comme celle que revendique Kripke? Rappelons-nous ce que l'existence même du problème de l'opacité implique pour nos considérations par rapport à la dénotation : le problème apparaît par rapport à la description à laquelle on associe certains noms propres. « Romain Gary » et « Émile Ajar » ne dénotent pas le même individu pour certaines personnes, puisque celles-ci ne savent tout simplement pas que les deux noms propres dénotent le même individu. Mais si les noms propres réfèrent directement, le problème ne devrait tout simplement pas apparaître, non? Nous devrions avoir une dénotation directe de l'individu Romain Gary, qui pourrait passer par le nom propre « Romain Gary » ou « Émile Ajar »⁸⁶.

Si Kripke nous propose une description du problème de l'opacité qui en élargit aussi ses contextes d'occurrences plutôt qu'une solution à celui-ci, c'est en partie parce qu'en proposer une approche prescriptive reviendrait à admettre certains éléments du problème (notamment l'aspect descriptif des noms propres) comme étant un élément crucial de la problématique. Repensons ici à la critique faite à Mill par ceux qui suivent les théories frégéo-russelliennes : si les noms propres n'ont qu'une dénotation sans connotation, comment le problème de l'opacité peut-il même apparaître? C'est visiblement en vertu de propriété descriptive des noms propres que le problème apparaît dans certains contextes. Mais cela irait à l'encontre de ce que la description rigide implique pour l'utilisation des noms propres : à savoir que ceux-ci

⁸⁶ Je pense qu'ici Kripke répondrait que seulement le nom propre « Romain Gary » réfère directement à l'individu concerné, puisque le « baptême » (ou l'attribution du premier nom propre pour dénoter directement l'individu) s'est fait avec le nom propre « Romain Gary ». Mais même avec une telle réponse, le problème reste apparent pour une théorie comme celle de la référence directe : il est étrange que de nombreuses personnes aient le réflexe sémantique de dénoter l'individu Romain Gary par le nom propre Émile Ajar, en parlant d'une œuvre qu'il aurait écrite sous son pseudonyme (comme *Gros-Câlin* par exemple). Je ne crois pas ici que ces personnes font référence à un individu dans un monde possible qui pourrait être différent de Romain Gary, mais bien que ces personnes utilisent le nom propre pour dénoter incorrectement un individu qui dans le monde actuel devrait être dénoté par le nom propre « Romain Gary ».

dénotent par pure extension, sans l'intervention d'un sens ou d'une intension⁸⁷. C'est d'ailleurs assez clair lorsqu'on comprend comment Kripke positionne sa théorie de la référence rigide (qu'il associe à Mill) vis-à-vis des théories frégéo-russelliennes. Comme nous l'avons souligné, Kripke doit défendre son approche du nom propre dans le cadre d'un problème qui a été traditionnellement utilisé pour montrer la pertinence de l'approche à laquelle il s'oppose. Un réflexe argumentatif évident est donc tout simplement de nier que le problème *décrit* correctement la situation. Si l'opacité référentielle apparaît ailleurs que dans l'utilisation des noms propres dans les contextes d'attitudes propositionnelles et les contextes modaux, alors il semble que la critique faite aux théories rigides comme celle de Kripke ne puisse pas tenir, ou perd au moins une partie de son impact sur la théorie de la référence rigide.

Évidemment, le point ici n'est pas de s'interroger sur les intentions de Kripke par rapport à son approche pour le problème de l'opacité. Bien que les intentions liées au système philosophique que propose Kripke (notamment la référence directe) pourraient être intéressantes à aborder en lien avec son argument pour l'opacité, il semble qu'il soit difficile (voire impossible) d'attribuer avec certitude une intention à l'auteur pour « A Puzzle About Belief ». N'empêche, cette critique (et ce manque) dans l'argument kripkéen nous indique que certains défauts méthodologiques peuvent être notés, lorsqu'un problème est lié de près à d'autres éléments dans la philosophie d'un auteur ou d'une autrice. Nous n'aurons malheureusement pas l'opportunité d'entrer dans le détail de telles considérations, puisque cela nous demanderait de faire un examen approfondi des systèmes présents en philosophie du langage. Tenter

⁸⁷ On pourrait ici penser, compte tenu du fait que la théorie des étiquettes de Marcus est assez proche de la théorie de la référence directe de Kripke, que la critique s'applique aussi à celle-ci. La critique ne repose par contre pas sur l'impact que pourrait avoir le problème de l'opacité sur les différentes approches concernant les noms propres pour certaines philosophies du langage, mais bien comment une approche descriptive comme celle que propose Kripke peut (volontairement ou non) avoir certains intérêts dissimulés par l'approche.

d'identifier l'intention des auteurs et autrices qui aurait écrit sur l'opacité nous demanderait un effort important, qui à mon avis ne pourrait nous éclairer sur le sujet que d'une façon marginale. Pour comprendre le problème et les implications qu'entraînent ses formulations et tentatives de solutions, tenons-nous-en aux arguments présents dans les textes à l'étude, plutôt que d'entreprendre un travail interprétatif difficile et peu prometteur.

Pour la dernière section du mémoire, il sera question de revenir à la distinction faite entre l'approche épistémique et l'approche sémantique. Bien que les aspects descriptifs et prescriptifs concernant le problème aient orienté nos recherches dans le deuxième chapitre, il semble que les aspects sémantique et épistémique soient d'une plus grande importance pour le problème. Qui plus est, les considérations pour les aspects descriptifs et prescriptifs relèvent plus d'une attitude que l'on pourrait prendre par rapport au problème, que d'un aspect problématique de la méthodologie pour ce dernier. En d'autres termes : choisir une approche prescriptive ou descriptive du problème relève du choix personnel de l'auteur ou de l'autrice, et même si ce choix est important pour la littérature sur le problème, les considérations épistémiques et sémantiques du problème, elles, sont au cœur de notre compréhension de l'opacité référentielle. Nous reviendrons tout de même à la fin du mémoire sur ces attitudes prescriptives et descriptives : pour l'instant, poursuivons sur cette autre partie du problème.

3.2 Considérations épistémiques et sémantiques du problème

Nous avons pour l'instant vu et discuté les thèses de nombreux philosophes concernant le problème de l'opacité référentielle, mais nous ne sommes pas encore sortis des cadres théoriques de ces auteurs et autrices. L'objectif de cette dernière section est d'aborder des problèmes méthodologiques plus généraux entourant la discussion de l'opacité. Comme nous l'avons par ailleurs mentionné, l'angle choisi

pour discuter de l'aspect méthodologique du problème concerne la distinction entre l'approche épistémique et l'approche sémantique que l'on peut adopter face à ce casse-tête. Au terme de cette discussion, nous devrions parvenir à la conclusion qu'une des deux approches (épistémique ou sémantique) devrait être à rejeter, et que nous devrions prioriser l'approche opposée.

Encore une fois, réitérons que l'idée n'est pas de faire un rapprochement entre les idées individuelles présentes dans chacun des textes du travail effectué ici. La difficulté méthodologique repose plutôt sur l'approche que chacun des auteurs emprunte pour analyser l'opacité référentielle, et qui se présente (bien souvent) de façon implicite dans les textes. À part Marcus, les auteurs abordés ne font pas la distinction entre l'aspect épistémique et l'aspect sémantique du problème. Ou, s'ils la font, ils la considèrent rapidement comme un élément facile à écarter, le problème étant *évidemment* un problème entièrement sémantique⁸⁸. La littérature traditionnelle sur le problème aurait donc pris pour acquis que l'approche sémantique serait celle à préconiser pour l'étude de l'opacité référentielle. Bien que je sois d'accord avec cette dernière conclusion, il semble qu'il faille, à la lumière de l'argument de Marcus, donner un argument plus fort pour justifier le rejet de l'approche épistémique⁸⁹.

Il y a deux éléments par lesquels nous pouvons considérer l'aspect sémantique et l'aspect épistémique de la question. Un premier point consiste en l'analyse de la relation entre la théorie établie d'un auteur ou d'une autrice concernant la théorie de

⁸⁸ C'est d'ailleurs explicitement ce que fera Quine, comme nous l'avons par ailleurs indiqué à la fin de la première section de ce mémoire.

⁸⁹ Il n'est pas non plus question de faire, dans cette dernière section du mémoire, un travail similaire à celui effectué dans la section précédente (c'est-à-dire une critique de la solution pour les contextes d'attitude propositionnelle décrite par Marcus). Il sera plutôt question de voir *en général* ce qu'une approche épistémique requière et entraîne comme conséquence pour le problème de l'opacité.

la référence, ainsi que la philosophie du langage de façon plus générale. Il semble en effet que plusieurs auteurs et autrices utilisent le problème de l'opacité comme un test qui permettrait d'évaluer la force d'une théorie, sans pour autant tenter de voir quelles pourraient être une formulation et une solution « correcte » au problème⁹⁰. Pensons encore à une fois à la façon dont le problème a été interprété, notamment par les contemporains de Frege et Russell, comme étant un élément de preuve montrant que les noms propres possédaient effectivement une certaine forme de connotation (ou un sens), sans lequel ce genre de problème ne pourrait tout simplement pas apparaître⁹¹.

Ce genre de considérations pour l'instrumentalisation du problème à des fins argumentatives ne peuvent par contre pas être développées dans le cadre de ce mémoire. La raison en est que prendre le temps d'établir correctement le lien entre les systèmes philosophiques d'un auteur ou d'une autrice avec leur attitude face au problème exigerait probablement un deuxième mémoire, tellement ce genre de travail serait complexe. Ce serait une tâche similaire à celle que nous avons évité d'entreprendre dans la section précédente, où nous aurions dû prêter certaines intentions philosophiques à Kripke.

Qui plus est, bien que ce genre de questions soient intéressantes pour notre réflexion, il ne semble pas non plus que la théorie philosophique sous-jacente à l'approche du problème soit le seul critère déterminant de celle-ci. Revenons à la tentative de solution de Marcus présentée ci-dessus. Les contextes modaux reçoivent

⁹⁰ Par ailleurs, ce genre de façon de voir la relation entre un système philosophique et ses exemples plus concrets n'est pas unique au problème de l'opacité. Un exemple connu de ce genre d'approche se voit souvent en éthique, avec certains problèmes bien connus comme le problème du Trolley, introduit par Philippa Foot.

⁹¹ Répétons que ce genre d'observation a notamment été faite par Kripke (Kripke 1979, p. 244), ainsi que par Pierre Jacob (Jacob 1993, p. 588-590).

dans son approche une solution élégante certes, mais qui se veut aussi principalement sémantique : c'est-à-dire qu'on corrige un aspect sémantique de la proposition plutôt que d'insinuer que le problème réside dans l'incapacité du locuteur à raisonner avec exactitude dans les contextes modaux, ou que ce dernier aurait un défaut de connaissance qui l'empêcherait d'utiliser les référents corrects pour la dénotation. Mais si la théorie sous-jacente à la compréhension du problème devait influencer l'approche, nous aurions dû faire intervenir des considérations épistémiques pour le problème dans des contextes modaux aussi non? Le problème rencontré dans les contextes modaux est certes distingué de celui des contextes d'attitude propositionnelle pour Marcus, mais ce genre de distinction ne semble pas écarter l'aspect épistémique aussi présent dans les contextes modaux de l'opacité référentielle. N'aurions-nous donc pas dû avoir une réponse plus uniforme? Une réponse qui se serait voulue épistémique pour *l'ensemble* du problème? Si les éléments théoriques présents dans les écrits d'un auteur ou d'une autrice influencent l'analyse du problème, nous aurions dû voir une influence semblable de ces points théoriques dans les contextes modaux *et* dans les contextes d'attitude propositionnelle. Or le traitement que Marcus fait du problème montre bien que ces présupposés permettant la préséance de l'aspect épistémique pour les contextes d'attitude propositionnelle n'interviennent pas dans son traitement du problème dans les contextes modaux. Il y a donc certes un rôle des acquis théoriques pour chacun des aspects : mais ces acquis sont choisis et adaptés à l'analyse que tente de faire un auteur ou une autrice, et non pas l'inverse.

L'autre façon dont on peut réfléchir au problème, et celle qui nous occupera pour le reste de ce chapitre, concerne la pertinence même des approches sémantique et épistémique pour le problème de l'opacité. Bien que nous prendrons pour exemple les analyses de Kripke et de Marcus pour le problème, nous passerons maintenant à des observations méthodologiques générales. C'est-à-dire que les critiques ne

porteront plus, comme nous l'avons déjà indiqué, directement sur les textes de Kripke et de Marcus, mais bien sur la justesse des deux aspects pour l'analyse du problème.

Pour l'instant, seule la primauté d'une approche sur l'autre a été explorée⁹². Il a donc été question de voir comment les aspects pris individuellement interagissaient avec les différentes formulations du problème. Il faut maintenant revenir sur un autre aspect problématique de la dualité des approches pour le problème que nous avons introduit au début du chapitre, c'est-à-dire l'indissociabilité des deux aspects (sémantique et épistémique) pour parvenir à une compréhension plus complète du problème de l'opacité.

Ce principe d'indissociabilité pourrait être formulé de la façon suivante : est-ce que l'aspect épistémique et l'aspect sémantique du problème de l'opacité sont tous les deux *nécessaires* pour notre compréhension du problème? En retournant à la littérature qui a été explorée dans ce mémoire, il apparaît intuitif de répondre « non » à cette première question : l'approche de Marcus faisait exactement ce point (du moins pour la solution du problème) en proposant une approche épistémique indépendante de son aspect sémantique, et les auteurs de la tradition frégéorussellienne ont pratiquement toujours considéré le problème dans son aspect unilatéralement sémantique.

On pourrait facilement rétorquer à cela que les auteurs et autrices qui priorisent une approche sur l'autre ne comprennent tout simplement pas le problème dans son entièreté, et Marcus serait donc, dans ce mémoire, la seule à s'être rapprochée d'une juste compréhension du problème de l'opacité (sur la base du fait

⁹² Ce qui nous a d'ailleurs amenés à conclure, dans la section précédente, que la préséance de l'aspect épistémique sur l'aspect sémantique était difficile à démontrer.

qu'elle pose explicitement une distinction entre les deux aspects). C'est-à-dire que bien que l'on puisse décrire le problème selon son aspect sémantique indépendamment de son aspect épistémique, une compréhension *complète* du problème exigerait de considérer les deux aspects à la fois, dans la formulation comme dans la résolution du problème.

Pour illustrer cette idée, on peut retourner à l'exemple que nous avons utilisé à maintes reprises dans ce texte pour illustrer le problème. Si nous reprenons les deux discours rapportés portant sur les croyances de Loïs à l'égard de Romain Gary et Émile Ajar, c'est-à-dire « Loïs croit que Romain Gary a les yeux bleus » et « Loïs croit qu'Émile Ajar a les yeux bleus », nous devrions considérer deux aspects dans notre formulation et dans notre solution du problème. D'abord, les propriétés sémantiques des noms propres tels que nous les avons explorées ici, et ensuite l'état de connaissance dans lequel Loïs se trouve lorsqu'on la met face aux deux assertions « Romain Gary a les yeux bleus » et « Émile Ajar a les yeux bleus ».

Mais il semble pourtant, du moins par rapport à la cohérence interne des formulations des différents auteurs et autrices, que l'on puisse faire une analyse avec seulement l'un des deux aspects. Il est évident que nous pouvons construire une analyse sémantique et une analyse épistémique cohérente, et que nous n'avons pas *besoin* de considérer les deux aspects simultanément pour bien comprendre le problème.

Cet approfondissement et cette réponse à la première question en appellent en quelque sorte une autre : est-ce qu'un des deux aspects peut vraiment être suffisant pour l'analyse du problème? Pourrions-nous formuler le problème de l'opacité, ainsi que les différentes tentatives de solution selon une conception purement sémantique *ou* épistémique, sans avoir recours à aucun autre aspect? De façon intuitive encore une fois, il semble que l'on doive répondre par l'affirmative à cette question : si les

deux éléments par lesquels on juge pouvoir étudier la question ne doivent pas être considérés simultanément pour l'aborder, alors il semble qu'un seul aspect soit suffisant pour comprendre le problème. Pourtant, la réponse à cette deuxième interrogation sera beaucoup moins claire que la première, et demandera un examen plus complexe qu'une réponse de quelques lignes.

Une première approche consisterait à proposer de se limiter à un aspect, que l'on choisira selon ce que l'on tente de démontrer : si l'on s'intéresse aux états de connaissance de Loïs alors l'aspect épistémique devient d'elle-même intéressante pour l'analyse que l'on veut faire du problème. Il en ira de même si l'on s'intéresse aux propriétés de noms propres, et dans un tel cas, l'aspect sémantique du problème sera suffisant pour nos considérations.

Pour qu'une telle réponse puisse être intéressante sur le plan argumentatif, il faudrait pouvoir démontrer que le problème de l'opacité est, en lui-même, un problème à géométrie variable. C'est-à-dire que ce serait un problème dont nous pourrions isoler les facettes pour en faire l'étude : l'on pourrait, par exemple, isoler l'aspect épistémique du problème pour l'étudier sans considération pour l'aspect sémantique. Dans notre exemple, l'état épistémique de Loïs pourrait donc être étudié sans se préoccuper de l'aspect sémantique du problème. L'opacité référentielle aurait donc un aspect épistémique et un aspect sémantique, pouvant être complètement dissociée l'un de l'autre.

En poussant l'argumentaire jusqu'au bout, il semble que ce genre de considération soit correcte pour l'aspect sémantique, mais problématique pour l'aspect épistémique. Pour expliquer cette intuition, il faut retourner à une partie de la critique que nous avons faite du texte de Marcus, plus spécifiquement celle concernant la préséance de l'une des deux approches sur l'autre. Une partie de ces remarques sur l'approche de l'autrice est qu'elle préconisait une priorisation de

l'aspect épistémique sur l'aspect sémantique, ce qui semblait à première vue contre-intuitif. Il sera maintenant question de construire l'argument inverse, c'est-à-dire d'observer les conséquences d'une priorisation de l'aspect sémantique sur l'aspect épistémique.

Comme nous l'avons rapidement laissé entendre plus haut⁹³, un premier argument pour cette façon de voir le problème est l'aspect intuitif de celle-ci. Pensons encore une fois à l'exemple de Loïs et Romain Gary/Émile Ajar; il est bien vrai que l'aspect épistémique peut jouer un rôle important dans nos considérations sur le problème. Mais il semble que l'aspect épistémique du problème provienne en quelque sorte des difficultés apparaissant des propriétés de ces noms propres, dans le contexte du discours rapporté des croyances d'un individu. C'est parce qu'« Émile Ajar » et « Romain Gary » diffèrent dans leur sens que la confusion jaillit. Une meilleure façon d'illustrer cet argument est de l'examiner dans un contexte d'apprentissage. Que se passe-t-il en premier, lorsqu'on apprend à dénoter un individu dans le monde par un nom propre particulier? Dirions-nous que nous avons une attitude épistémique particulière *avant* d'apprendre ce que le nom propre dénote? Ou avons-nous plutôt une attitude épistémique *après* avoir saisi la dénotation d'un nom propre lors de son usage? Lorsque Loïs a appris l'information incorrecte (au travers de médias français probablement) qu'« Émile Ajar » dénotait le neveu de Romain Gary, et non pas Romain Gary lui-même, dirions-nous qu'elle possédait une certaine croyance par rapport à la dénotation du nom propre « Émile Ajar » avant d'apprendre de quelle façon celui-ci dénotait? Bien sûr que non. La croyance apparaît *après* la saisie de la dénotation d'un nom propre. Si nous avons beaucoup de difficulté, dans les paragraphes de la critique sur Marcus, à établir la préséance de l'aspect épistémique

⁹³ Dans les lignes précédentes, mais aussi dans la section 3.1.

sur l'aspect sémantique du problème, il semble maintenant que nous ayons un argument assez fort en faveur de la préséance de l'aspect sémantique.

On pourrait objecter à cet argument que celui-ci ne démontre pas vraiment la préséance de l'aspect sémantique sur l'aspect épistémique : après tout, peut-être que la confusion jaillit de ce que nous observons deux personnes que nous croyons être différentes, et les nommons d'une façon qui correspond à ce que nous croyons représenter la réalité. La fixation de la dénotation par un nom propre (au travers du baptême kripkéen par exemple) suivrait donc la fixation de la croyance chez un individu. Nous aurions une croyance par rapport à l'individu Romain Gary, et cette croyance nous permettrait *par la suite* de fixer la dénotation de l'individu par le nom « Romain Gary ». De cette façon ce serait ici l'aspect épistémique du problème qui primerait : nous ne savons pas (le « nous » est ici difficile à établir), au moment du baptême que « Romain Gary » et « Émile Ajar » devait référer au même individu dans le monde. Ici on peut voir apparaître à l'horizon un début de régression à l'infinie, ou du moins une chaîne d'argument très longue où l'on pourrait supposer la préséance d'un aspect sur l'autre dans la fixation de la dénotation et de la croyance. Plutôt que de remonter la chaîne causale pour savoir si l'aspect sémantique ou épistémique vient en premier, tentons de voir quelles sont les conséquences de ce genre d'arguments pour la préséance de l'aspect épistémique.

Il y a à première vue deux problèmes avec ce genre de contre-argument. D'abord, je vois difficilement, dans un tel contexte de baptême, qui est ce « nous », qui permettrait le baptême incorrect d' « Émile Ajar » qui en fait le neveu de Romain Gary. Est-ce que ce sont les proches de Romain Gary, lorsqu'ils ont eu l'idée du subterfuge? Est-ce que ce sont les médias français, qui ont incorrectement identifié l'auteur des romans écrits sous le pseudonyme « Émile Ajar » comme étant ceux écrits par le neveu de Romain Gary? Déplacer le problème sur la fixation de la dénotation ne nous éclaire pas vraiment sur la source de la confusion épistémique, qui

serait justement nécessaire si l'on voulait adopter une approche unilatéralement épistémique du problème.

Un autre problème pour ce genre de contre-argument est qu'il nous demande de présupposer la fixation de la dénotation d'un objet par un nom propre au travers du « rituel » du baptême. Bien que ce genre de présupposé ne soit pas un problème pour Kripke, ou même pour Marcus, compte tenu des théories de la référence que ceux-ci adoptent, ce dernier présupposé n'apparaît pas comme étant évidemment la façon dont la fixation de la dénotation se produit pour un nom propre donné. En fait, il semble que les cas les plus notables d'opacité référentielle (comme le cas de Romain Gary/Émile Ajar) soient apparus progressivement dans l'usage collectif du nom propre par les usagers d'une langue donnée, plutôt que par un baptême kripkéen⁹⁴.

Causalement, il semble donc difficile de voir comment l'aspect épistémique pourrait venir en premier dans ce genre de contexte où l'opacité apparaît. Mais la priorité de l'aspect épistémique n'est pas encore complètement écartée pour autant : une autre défense de l'aspect épistémique que l'on pourrait proposer est, comme nous l'avons déjà indiqué, que l'approche unilatéralement épistémique serait suffisante pour l'analyse du problème en fonction du contexte d'étude que l'on se donne, et pour le genre de solution qu'on tente de développer. Si le problème de l'opacité avait un aspect épistémique et un aspect sémantique, peut-être serait-il possible d'en faire des analyses séparées, et d'en tirer des conclusions différentes selon l'approche choisie. C'est d'ailleurs le genre de réponse que nous avons introduite plus haut en

⁹⁴ On pourrait considérer que la dénotation du nom propre ait changé au moment où les Français auraient appris, suite aux révélations du neveu de Romain Gary, Paul Pavlowitch, qu'« Émile Ajar » dénotait en fait Romain Gary. Ce genre de considérations pragmatiques liées à l'accord collectif de la dénotation d'un nom propre ne nous aide par contre pas vraiment à légitimer l'aspect épistémique : ne serions-nous pas obligés de donner préséance à l'aspect sémantique, dans un tel exemple? Nous aborderons ce point dans quelques pages.

évoquant la possibilité d'un problème à « géométrie variable ». Ce genre d'objection peut par contre rapidement être écartée : nous n'avons pour l'instant pas démontré que l'aspect épistémique soit nécessaire à notre analyse du problème, alors que l'aspect sémantique semble plus intuitivement l'être. Si nous sommes capables, dans les prochaines lignes, de démontrer la préséance de l'aspect épistémique sur l'aspect sémantique, cet argument sera alors repris en considération.

Une façon plus subtile d'introduire un argument semblable serait de proposer qu'une approche épistémique ou sémantique pourrait résoudre l'approche opposée. C'est en quelque sorte la position que prend Marcus dans sa résolution du problème dans des contextes d'attitude propositionnelle. L'approche épistémique, dans le cadre de sa proposition de solution de l'opacité dans les contextes d'attitude propositionnelle, devient en quelque sorte la solution au problème dans l'aspect sémantique. En déplaçant le problème vers le côté épistémique, l'aspect sémantique devient secondaire, et est ainsi résolu par la relativité du contexte de croyance dans l'approche épistémique. Pour reprendre encore l'exemple de Lois : si le problème concerne son état épistémique et non pas la dénotation des noms propres, alors on subjectivise le problème à ce qu'un locuteur sait ou ne sait pas. Le problème reposerait donc entièrement sur le défaut de connaissance de Lois. Du moment où le côté épistémique devient notre angle d'approche, la solution ne concerne plus la dénotation d'un nom propre dans un langage donné, mais bien d'un défaut de connaissance *de l'un* de ses locuteurs.

Prenons le temps d'établir les conséquences de cette prise de position. Il est d'abord problématique de proposer que l'opacité référentielle comporte une notion épistémique nécessaire sur la base du fait que la solution que l'on propose fasse l'usage d'une telle approche. Ce genre d'argument ne peut, au final, justifier qu'une approche soit nécessaire à la compréhension et à la résolution d'un problème comme celui que nous étudions ici. Encore une fois, pour défendre l'idée que les tentatives de

solution par l'aspect épistémique puissent aussi régler l'aspect sémantique du problème, il faudrait construire un argument pour montrer que l'aspect épistémique du problème puisse fournir une piste de solution au problème sans l'apport de l'aspect sémantique. Comme nous l'avons montré plus haut dans la discussion du baptême et de l'apprentissage d'un fait, il semble que la préséance de l'aspect sémantique soit plus facile à démontrer. Non seulement la préséance de l'aspect sémantique est plus intuitive, mais il semble que la présence même de l'aspect épistémique comme étant nécessaire à l'analyse du problème puisse être remise en cause.

Repensons encore une fois à l'exemple de Loïs : suivant les observations que nous avons faites plus haut concernant l'apprentissage de la dénotation d'un nom propre, quel rôle reste-t-il pour l'état de connaissance (ou l'état épistémique) de Loïs dans notre analyse du problème? Étant donné que nous ne pouvons expliquer le problème de façon unilatéralement épistémique, et compte tenu de la visible préséance de l'aspect sémantique pour ce dernier, avons-nous toujours besoin de l'aspect épistémique pour faire une analyse complète de l'opacité référentielle? L'état de connaissance de Loïs est-il une des sources du problème, ou en serait plutôt un symptôme? Si l'approche unilatéralement épistémique du genre que propose Marcus apparaît plus difficile à concevoir, il semble qu'une approche unilatéralement sémantique soit possible : pensons aux différentes formulations du problème que nous avons vues dans le premier chapitre. Or ces formulations ne considéraient pas l'aspect épistémique, mais restaient à mon avis des portraits adéquats de l'opacité référentielle. Si l'aspect épistémique n'est pas nécessaire à la formulation du problème ou à nos considérations pour ce dernier, cet aspect doit donc être secondaire, ou une conséquence indirecte du problème en tant que tel.

Une autre conséquence indésirable de ce genre d'approche semble aussi être, comme nous l'avons déjà mentionné, la relativisation du problème à un état de

connaissance du locuteur. Plaçons le cas de Loïs dans un contexte où la presque totalité de la population ne savait pas qu'Émile Ajar était un pseudonyme de ce dernier. Peut-on vraiment justifier un défaut de connaissance collective concernant la dénotation réelle d'Émile Ajar? Évidemment, l'on peut dire que la dénotation aurait « changé » historiquement : elle référerait au neveu de Romain Gary avant sa mort, et à Romain Gary lui-même après son trépas. Mais revenir à ce genre de changement historique de dénotation ne revient-il pas à remettre la priorité de notre analyse du problème sur les propriétés du nom propre? Si l'on dit que la dénotation du nom propre change historiquement, et donc *affecte* l'état de connaissance que l'on peut avoir sur une personne, ce serait donc que l'aspect sémantique primerait sur l'aspect épistémique. Nous serions dans un cas similaire à celui de l'apprentissage que nous avons décrit plus haut.

Où en sommes-nous donc, après cette longue discussion sur les aspects épistémique et sémantique du problème de l'opacité? Il est clair que nous devrions conclure que l'aspect sémantique du problème a préséance sur l'aspect épistémique, ce dernier étant difficile à justifier comme étant nécessaire à notre compréhension du problème. Ainsi, l'aspect épistémique serait au mieux un symptôme de l'opacité référentielle, plutôt qu'un élément constitutif de celui-ci. L'état de connaissance d'un locuteur par rapport à l'ensemble de propositions « Romain Gary a les yeux bleus » et « Émile Ajar a les yeux bleus » peut être problématique *parce que* les noms propres utilisés ici le sont dans un contexte opaque, et n'apparaissent pas intersubstituables à première vue. C'est d'ailleurs ce que la variante du cas de Loïs décrit dans le paragraphe précédent nous amène à penser.

Réitérons que ces questions ne remettent pas en cause la cohérence interne des solutions épistémiques du problème, mais bien de savoir si celles-ci sont des approches intéressantes sur le plan méthodologique. Sans raison de penser que, méthodologiquement, l'aspect épistémique soit nécessaire pour notre compréhension

et pour la résolution de l'opacité référentielle, il semble que l'approche épistémique doit être évitée lorsqu'on formule le problème, et que nous devrions concentrer nos efforts sur les propriétés sémantiques des noms propres dans les contextes considérés comme problématiques.

Le point normatif de cette critique n'est pas non plus de restreindre la discussion à un contexte purement sémantique pour ce genre de problème, mais seulement de mettre en lumière qu'une fois l'aspect épistémique introduit dans le cadre d'analyse, nous sommes dans un problème *différent* de celui normalement abordé dans la littérature sur l'opacité⁹⁵.

À la lumière de ces éléments critiques, ainsi que de ce constat concernant l'approche à prendre pour le problème, devrions-nous aussi réviser les approches prescriptives et descriptives introduites plus haut? Peut-on toujours entrevoir une solution pour le problème de l'opacité? L'aspect sémantique d'un tel problème peut-il avoir une solution, ou devrions-nous rester dans un cadre plus descriptif? D'abord, il semble qu'une description correcte du problème soit faite par Kripke. Cette description possède elle-même certains défauts (notamment la plausibilité de certains exemples, ainsi qu'une possible pétition de principe dans l'introduction de certains éléments de la description), mais reste un bon cadre d'analyse pour le problème.

La seule faiblesse d'un tel cadre d'analyse est qu'il élargit énormément le problème de l'intersubstitution des noms propres, par le postulat que de nombreux

⁹⁵ Le problème de l'opacité en tant que tel doit être formulé dans un cadre sémantique, mais il semble effectivement que cette formulation en des termes épistémiques puisse servir à illustrer certains problèmes dans d'autres branches de la philosophie, par exemple ce qui constitue la croyance et la connaissance. Mais c'est encore une fois une conséquence du problème plutôt qu'un élément constitutif de ce dernier.

autres contextes ne permettent pas une telle substitution. Sans entrer dans tout le détail de ce genre de considérations (à savoir si celles-ci sont exactes ou non), on peut se demander si ce genre de description est *désirable* pour la compréhension que nous tentons d'avoir du problème. N'aurions-nous pas pu décrire le problème de façon correcte, sans avoir à l'élargir à ces autres contextes? Et qui plus est, les contextes dans lesquels l'impossibilité d'intersubstitution apparaissent correspondent-ils toujours au problème de l'opacité? Les considérations pour la traduction mentionnées par Kripke dans l'exemple de Pierre et Londres/London ne font-elles pas en sorte que nous sommes dans un problème entièrement différent, plus proche de celui de l'indétermination de la traduction⁹⁶?

En ce qui concerne l'approche descriptive – sémantique plus générale, ainsi que sa pertinence pour la littérature sur le problème, il semble que celle-ci reste, selon moi, la meilleure approche pour comprendre l'opacité référentielle. Bien que la distinction entre l'approche prescriptive et descriptive relève plus d'une attitude à l'égard du problème que d'une recommandation méthodologique à suivre, il semble que l'aspect prescriptif possède certains éléments plus problématiques. Sans pouvoir entrer dans tout le détail qui nous permettrait d'écarter complètement le prescriptivisme, il paraît intuitif de penser que l'applicabilité de ce genre de prescription sémantique pour un problème comme l'opacité serait incroyablement difficile à implanter, voire impossible. De la même façon que le révisionnisme pour le

⁹⁶C'est un point que Kripke remarque dans son texte, mais qu'il rejette sur la base du fait que les exemples de Quine font appel à des exemples de « traductions exotiques », et posent dans les faits peu de problèmes pour ce qu'il propose dans « A Puzzle About Belief » (Kripke 1979, p. 266-267). Il semble par contre qu'il faudrait à tout le moins ajouter des contextes au problème : de la même façon que nous distinguons entre le problème dans les contextes d'attitude propositionnelle et modaux, peut-être pourrions-nous ajouter une distinction pour les contextes de traduction. Mais alors il apparaît difficile de voir comment un tel problème serait justement différent du problème de l'indétermination de la traduction soulevé par Quine.

langage apparaît exigeant au niveau des réformes, le prescriptivisme demanderait probablement des changements à l'attribution de nom propre qui ne pourrait être appliqué dans le langage naturel. La pertinence d'une telle attitude pour le problème devient donc beaucoup moins évidente à soutenir : quel serait l'intérêt d'une approche prescriptive qui, au final, ne pourrait être mise en pratique pour écarter le problème de l'opacité dans l'usage normal du langage⁹⁷?

Il serait peut-être pertinent aussi de séparer les contextes pour ce genre de recommandations : la solution de Marcus pour les contextes modaux, par exemple, est une solution sémantique qui se veut élégante et efficace. Évidemment, il faut pour cela accepter certains des présupposés théoriques de ses approches en philosophie du langage et en logique. Mais ceux-ci semblent relever de l'implémentation d'une nouvelle terminologie, plutôt que d'être une tentative de créer une approche novatrice du problème. Pour le dire autrement : la solution de Marcus n'est que l'introduction d'un opérateur dans un système de logique modale, et est à la fois simple et facile à accepter pour apporter une « solution » au problème dans des contextes modaux. Il semble donc pertinent de distinguer le prescriptivisme selon le contexte que l'on considère ici : peut-être que le prescriptivisme dans un contexte modal pourrait être une attitude intéressante pour le problème, alors que ce même prescriptivisme dans un contexte d'attitude propositionnelle serait plus problématique⁹⁸.

⁹⁷ Pensons notamment au cas de Romain Gary/Émile Ajar : comment pourrions-nous limiter l'attribution d'un nom propre à un objet dans un tel cadre? Devrions-nous bannir de l'usage les noms propres qui dénotent un même objet pour n'en garder qu'un seul? Mais alors il semble que le choix du nom propre dépendra grandement des connaissances du locuteur par rapport à l'objet dénoté par les noms propres en question. Nous reviendrions alors dans un cadre épistémique plus difficile à supporter, comme les paragraphes précédents l'ont souligné.

⁹⁸La pertinence du prescriptivisme pour les contextes modaux est peut-être due au fait que les contextes modaux tendent à avoir un impact moins important sur l'usage du langage, que des restrictions dans des contextes d'attitude propositionnelle pourraient avoir.

En ce qui concerne maintenant l'opacité référentielle dans des contextes d'attitude propositionnelle, il ne semble pas évident que nous soyons parvenus à une solution prescriptive satisfaisante. Comme nous l'avons vu dans la première section de ce chapitre, il n'est pas évident qu'il soit possible d'avoir une approche prescriptive et épistémique, puisque les prescriptions proposées apparaissent au mieux contre-intuitives, au pire impossible à implémenter de façon concrète. Compte tenu de cela, nous pouvons donc conclure ce mémoire en recommandant, pour ce qui suivra sur la littérature sur l'opacité référentielle, de suivre l'approche descriptive – sémantique.

CONCLUSION

Après avoir recensé, dans le premier chapitre, la formulation du problème par de nombreux auteurs, et après avoir étudié puis critiqué les tentatives de solution de Kripke et de Marcus, nous en sommes venus à conclure que l'approche de Kripke était préférable. Ce genre de conclusion dépend, dans la vaste majorité des cas, de l'opinion de l'auteur, et du genre d'interprétation qui a été faite des textes présentés ici. Il ne serait pas impossible que quelqu'un puisse venir contredire ce qui a été dit dans ces pages, ou donner un argument novateur pour démontrer que l'approche épistémique – prescriptive de Marcus devrait être considérée comme décrivant mieux l'opacité référentielle. Pour ma part, je pense avoir donné plusieurs arguments convaincants pour rejeter ce genre de conclusion; mais je n'ai pas la prétention de penser que le genre d'argument comme celui qui a été donné ici soit définitif sur la question. Ce sont plus des remarques méthodologiques qu'une attaque en règle contre les écrits de Marcus. Dans tous les cas, l'approche de cette dernière reste intéressante pour les contextes modaux, ce qui n'est pas négligeable non plus.

Avoir eu plus d'espace, nous aurions pu aller en plus de profondeur sur de nombreux sujets. Pensons par exemple aux questions liées aux systèmes philosophiques qui précèdent l'approche des auteurs, ou les différents problèmes liés à la traduction, ou même les nombreux auteurs et autrices que nous n'avons pas pu aborder dans ce mémoire, mais qui proposent des interprétations intéressantes (quoique moins « canoniques ») du problème. Ce sont des questions qui, je l'espère, pourront être abordées dans de futurs travaux.

Terminons avec une dernière remarque sur Kripke, concernant la littérature connexe à celle sur l'opacité et sa théorie de la référence. Puisqu'il semble effectivement que l'on puisse faire certains parallèles entre ce qu'il propose pour le problème de l'opacité et ce qu'il propose à d'autres endroits, notamment dans son livre *Reference and Existence*, qui porte sur les noms propres fictifs. C'est d'ailleurs un thème qui est revenu à quelques reprises dans ce mémoire : certains contextes, selon l'angle choisi ou l'approche privilégiée pour comprendre le problème, ou bien deviennent des contextes opaques, ou bien introduisent des problèmes parallèles à l'opacité référentielle⁹⁹. Le cas de la substitution de noms propres pour des personnages fictifs, bien que nous n'ayons pas eu la chance de l'aborder avant cette conclusion, est un autre problème sémantique important, parallèle à l'opacité référentielle.

Kripke remarque effectivement, dans ses conférences de 1973, que le problème de l'intersubstitution de noms propres dans la fiction est lié de près à l'opacité (Kripke 2013, p. 62-66). La grande différence avec les cas d'opacité référentielle tels que nous les avons explorés ici est que le statut ontologique des noms propres fictifs est différent de celui des noms propres « réel »¹⁰⁰. Cette différence importante, ainsi que l'absence d'attitude propositionnelle dans le discours rapporté pour ce genre de noms propres, font des contextes de fiction un cas intéressant. Il semble que ce contexte ne permette pas l'analyse traditionnelle de Quine et de ses successeurs que nous avons vus dans le premier chapitre (Kripke

⁹⁹ Pensons notamment à l'indétermination de la traduction, aussi introduite à quelques reprises déjà.

¹⁰⁰ Je mets « réel » entre guillemets ici, puisque pour Kripke les noms propres fictifs sont effectivement réel, mais ont tout de même des interactions différentes dans leur usage que les noms propres de personnes réelles. C'est-à-dire que ce sont des entités réelles, mais plus abstraites que les noms propres ordinaires (Kripke 2013, p. 73). Distinction qui, selon l'auteur, n'implique pas de statut ontologique différent pour les noms fictifs (un argument que j'ai de la difficulté à comprendre).

2013, p. 67), et requiert que nous nous intéressions plus à l'ontologie des objets dénotés par ces noms, plutôt qu'aux propriétés sémantiques et épistémiques vues ici. Devant un tel problème, Kripke adopte une position similaire à celle qu'il prend sur l'opacité : il hausse les épaules, et ne se contente que de faire une description complète du phénomène sémantique dans l'usage courant, et des répercussions du problème de façon théorique (Kripke 2013, p. 155)¹⁰¹.

Bien que cette approche du problème apparaît tout aussi adéquate qu'elle l'était pour l'opacité, il est tout de même fascinant de voir que ce problème concernant les noms fictifs, malgré qu'il soit très similaire au problème qui nous aura intéressés ici, exige une analyse complètement différente. La similarité de ce problème avec celui de l'opacité nous amène à reconsidérer la façon dont nous avons approché le problème de l'opacité historiquement. Nous avons considéré les aspects épistémiques et sémantiques du problème; mais peut-être que l'aspect ontologique de certains noms propres (c'est-à-dire du statut ontologique des objets qu'ils dénotent) pourrait offrir une piste de solution, ou à tout le moins une formulation différente? Pouvons-nous faire ce genre de parallèle? Y a-t-il d'autres aspects que nous pourrions prendre pour l'analyse, qui auraient la même pertinence que l'aspect sémantique? Est-ce que ce genre de considérations sont même utiles à notre compréhension du problème?

L'introduction de toutes ces questions, ainsi que du problème de l'intersubstitution de noms propres dans le contexte de fiction, vise surtout à relativiser la position prise sur le problème de l'opacité. Bien que nous puissions

¹⁰¹ Évidemment, l'objectif ici n'était pas de faire une autre section sur l'analyse kripkéenne des noms fictifs. Pour un cette analyse complète, et son lien avec l'opacité référentielle dans plus de détails, voir (Kripke 2013, en particulier la troisième conférence [November 13 1973]).

conclure que l'aspect épistémique du problème importe peu dans la formulation que l'on tente de faire de ce dernier, et que le descriptivisme devrait être à privilégier, cela ne veut pas dire que la méthodologie et la littérature sur le problème est entièrement fixée pour autant. Après tout, le problème de l'opacité référentielle n'a pas reçu la même attention que d'autres problèmes en philosophie. Il reste encore de nombreuses pistes à explorer, ainsi que de nombreux angles moins évidents pour la question, qui pourrait apporter un éclairage novateur sur la façon de comprendre l'opacité référentielle. Pour l'instant, nous pouvons conclure notre recherche, et réitérer que, dans l'état actuel de la littérature sur le sujet, l'aspect sémantique – descriptiviste est à privilégier.

BIBLIOGRAPHIE

- Baldwin, T. (1975). Quantification, Modality, and Indirect Speech. Dans Blackburn S. (dir.), *Meaning, Reference and Necessity: New Studies in Semantics*, p. 56-108. Cambridge: Cambridge University Press.
- Blackburn, S. (1975). The Identity of Propositions. Dans Blackburn S. (dir.), *Meaning, Reference and Necessity: New Studies in Semantics*, p. 182-205. Cambridge: Cambridge University Press.
- Carnap, R. (1948). *Meaning and Necessity; A Study in Semantics and Modal Logic*. Chicago: The University of Chicago Press.
- Creswell, M.J. (1980). Quotational Theories of Propositional Attitudes. *Journal of Philosophical Logic*, 9(1), p. 17-40.
- Fine, K. (1989). The Problem of De Re Modality. Dans Almog J., Perry J. et Wettstein H. (dir.), *Themes from Kaplan*, p. 197-272. Oxford : Oxford University Press.
- Forbes, G. (2020). *Frege's Problem: Referential Opacity*. Récupéré de <https://iep.utm.edu/referential-opacity/> (15 juillet 2020).
- Frege, G. (1892). Über Sinn und Bedeutung. Traduit dans Moore A.W. (dir.) (1993), *Meaning and Reference*, p. 23-42. Oxford : Oxford University Press.
- _____ (1912). Der Gedanke – eine logische Untersuchung. Traduit dans Geach P.T. (1953). The Thought: A Logical Inquiry. *Mind*, 65(259), p. 289-311.
- _____ (1994). Sur le sens et la référence. Traduit dans Imbert C. *Écrits logiques et philosophiques*, p. 51-84. Paris : Éditions le Seuil.
- Jacob, P. (1993). La réhabilitation de John Stuart Mill dans la philosophie analytique contemporaine, ou la question du nom propre. Dans Pears D. et Klibansky R. (dir.), *La philosophie en Europe*, p. 586-640. Paris : Éditions Gallimard.

- Kaplan, D (1986). Opacity. Dans Hahn L.E et Schilpp P.A (dir.), *The Philosophy of W.V. Quine*, p. 229-289. Chicago : Open Court.
- Kripke, S. (1979). A Puzzle About Belief. Dans Margalit A. (dir.), *Meaning and Use*, p. 239-283. New York : Springer Netherlands.
- _____ (1980). *Naming and Necessity*. Cambridge : Harvard University Press.
- _____ (2013). *Reference and Existence; The John Locke Lectures*. Oxford : Oxford University Press.
- Ludwig, K. et Ray, G. (1998). Semantics for Opaque Contexts. *Philosophical Perspectives*, 12(language, mind and ontology), p. 141-166.
- Marcus, R.B. (1960). Extensionality. *Mind*, 69(273), p. 55-62.
- _____ (1961). Modalities and Intensional Languages. *Synthese*, 13(4), p. 303-322.
- _____ (1981). A Proposed Solution to a Puzzle About Belief. *Midwest Studies in Philosophy*, 6(1), p. 501-510.
- _____ (1983). Rationality and Believing the Impossible. *The Journal of Philosophy*, 80(6), p. 321-338.
- _____ (1990). Some Revisionary Proposals about Belief and Believing. *Philosophy and Phenomenological Research*, 50, p. 133-153.
- Quine , W.V. (1943). Notes on Existence and Necessity. *The Journal of Philosophy*, 40(5), p.113-127.
- _____ (1956). Quantifiers and Propositional Attitudes. *The Journal of Philosophy*, 53(5), p. 177-187.
- _____ (1960). Flight from Intensions. Dans *Word and Object*, p. 191-232. New York : The Technology Press of the Massachusetts Institute of Technology, et Londres : John Wiley & Sons, Inc.
- _____ (1961). Reference and Modality. Dans *From a Logical Point of View*, p. 139-159. Cambridge : Harvard University Press.
- Russell, B. (1905). On Denoting. *Mind*, New Series, 14(56), p. 479-493.

_____ (1919). Descriptions. Dans *Introduction to Mathematical Philosophy*, p. 207-223. New York : The Macmillan co.

Seymour, M. (1992). A Sentential Theory of Propositional Attitudes. *The Journal of Philosophy*, 89(4), p. 181-201.